



VILLE DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE



www.saintecroixenplaine.fr

N° 45
DÉCEMBRE
2019

Le mot du Maire	3
<i>Agir ensemble</i>	4
Commission voirie	4
Commission des forêts	5
Commission des bâtiments	6 - 8
Commission vie associative	9
Commission des finances	10 - 11
Du côté des écoles	12 - 15
Du côté du CCAS	16 - 18
Commission des Aînés	19
Les grands anniversaires 2019	20
Commission fleurissement, embellissement, propreté	21 - 23
Journée citoyenne 2019	24 - 25
Sapeurs pompiers	26
Police municipale	27 - 28
Envie de lire	29
Bon à savoir	30 - 35
<i>Un peu d'Histoire</i>	36 - 39
<i>État civil</i>	40 - 41
<i>La parole aux associations</i>	42
Air modèle Blériot	42
Amicale de pêche	43
Amicale des donneurs de sang	44
Apepa (Association Pour l'Enseignement Public en Alsace)	45
Arc club	46
ASSE (Association Sportive de Ste-Croix-en-Plaine et Environs)	47
Association Familiale	48
Aurore : accordéon club et groupe folklorique	49
Compagnie d'Arc	50
Elle'z'as	51
Football Club	52
Form'Ao	53
Le fil créatif	54
Les amis du St-Nicolas	55
Moto Club de la Plaine	56
Rose d'or	57
Sainte-Croix Histoire et Généalogie	58
Sainte-Croix Running Club	59
Société de gymnastique St Léon	60
Théâtre du Quiproquo	61
UNC (Union Nationale des anciens Combattants)	62
Vélo club	63

Pages détachables

- Renseignements utiles
- Calendrier 2020 des manifestations locales
- Liste des associations locales

Directeur de la publication :
François HEYMANN

Coordination technique :
Christelle SPINELLO &
Sophie BONIJOLY

Ont en outre collaboré :
Mario ACKERMANN,
Jean-Denis BAUMANN,
Marie-Joëlle BELLICAM,
Patrick BIEBER,
Christiane FLEURETTE,
Stéphane GILG,
Marie-Claude GROSHAENY,
Josiane GULLY,
Sandra LOUBERE
Yanna MAGNALDI
Steve MOREL.



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants.

De nombreuses familles
se sont installées sur
la commune et je tiens
à leur souhaiter la
bienvenue.

La vie de notre commune s'inscrit dans
notre territoire national mais également
dans le mouvement plus étendu qui touche
l'ensemble des habitants du monde.

Ainsi, nous traversons des changements
économiques avec la mondialisation du
commerce, les changements de mentalités
autour du rapport entre les femmes et les
hommes, les grands problèmes mondiaux
liés aux conflits qui entraînent l'arrivée des
migrants.

A plus grande échelle encore nous sommes
confrontés à un point de non-retour face aux
bouleversements climatiques qui arrivent à
grands pas.

Notre commune s'inscrit dans cette réalité et
nous avons agi tout au long de l'année pour
que malgré le contexte général et la baisse de
nos moyens nous puissions résider dans une
commune où il fait bon vivre.

La municipalité doit par ailleurs, faire face à
la baisse des dotations d'Etat tout en étant
contrainte d'assumer davantage de
responsabilités et de respecter la
réglementation de plus en plus exigeante.

Cette année 2019 a été marquée par différents
projets dans des domaines très divers, ils ont
tous un point commun, la vision d'une commune
dynamique. Plusieurs investissements étaient
nécessaires et d'autres ont été envisagés pour
créer un avenir confiant et tolérant.

Si tous les projets n'ont pas encore vu le jour,
c'est comme l'a écrit le grand peintre Nicolas
Poussin « ce qui vaut la peine d'être fait, vaut
la peine d'être bien fait ».

Au-delà de l'action du Centre Communal
d'Action Sociale, la commune est très investie
dans l'éducation de nos enfants à travers
les écoles et la construction du nouveau
périscolaire.

Le tissu associatif de notre commune est
flamboyant, les associations sont nombreuses
et proposent toutes sortes d'activités
culturelles et sportives, la municipalité soutient
chacune d'elles.

Ainsi, chers habitants, notre commune se
porte bien parce qu'elle est riche des valeurs
que chacun d'entre vous véhicule : le respect
des autres, le partage et la solidarité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour
vous souhaiter à tous, habitants et acteurs de
notre ville, un joyeux Noël et une très belle
année 2020.

Le Maire,
François HEYMANN

COMMISSION DE LA VOIRIE

Tous les ans des investissements sont réalisés au niveau des rues. Cette année l'aménagement de la rue de Woffenheim était au programme.

A l'issue de la consultation les marchés ont été attribués aux entreprises les moins disantes.

Lot 1 voirie : signalisation, terrassement, eaux pluviales et voirie à l'entreprise Lingenheld de Sainte-Croix-en-Plaine pour un montant de 305 937,13 € TTC.



Lot2 : installation du chantier et sa signalisation, réseau éclairage public et télécommunication à l'entreprise Pontiggia de Horbourg-Wihr pour un montant de 47 819,80 € TTC.

L'intervention d'Orange pour la mise en souterrain est estimée à 4 004€ TTC.

Ces travaux bénéficient d'une aide du fond de concours de Colmar Agglomération de 75 000 €.

Le stationnement route de Bâle a été réglementé en durée pendant les heures d'ouverture des commerces.

La voirie dans l'AFUA à côté du groupe scolaire est achevée et prête à être rétrocédée à la ville après contrôle des différents services, ainsi que la voirie du lotissement « les céréales » et du lotissement « Woffenheimer ».



Le Maire, François HEYMANN

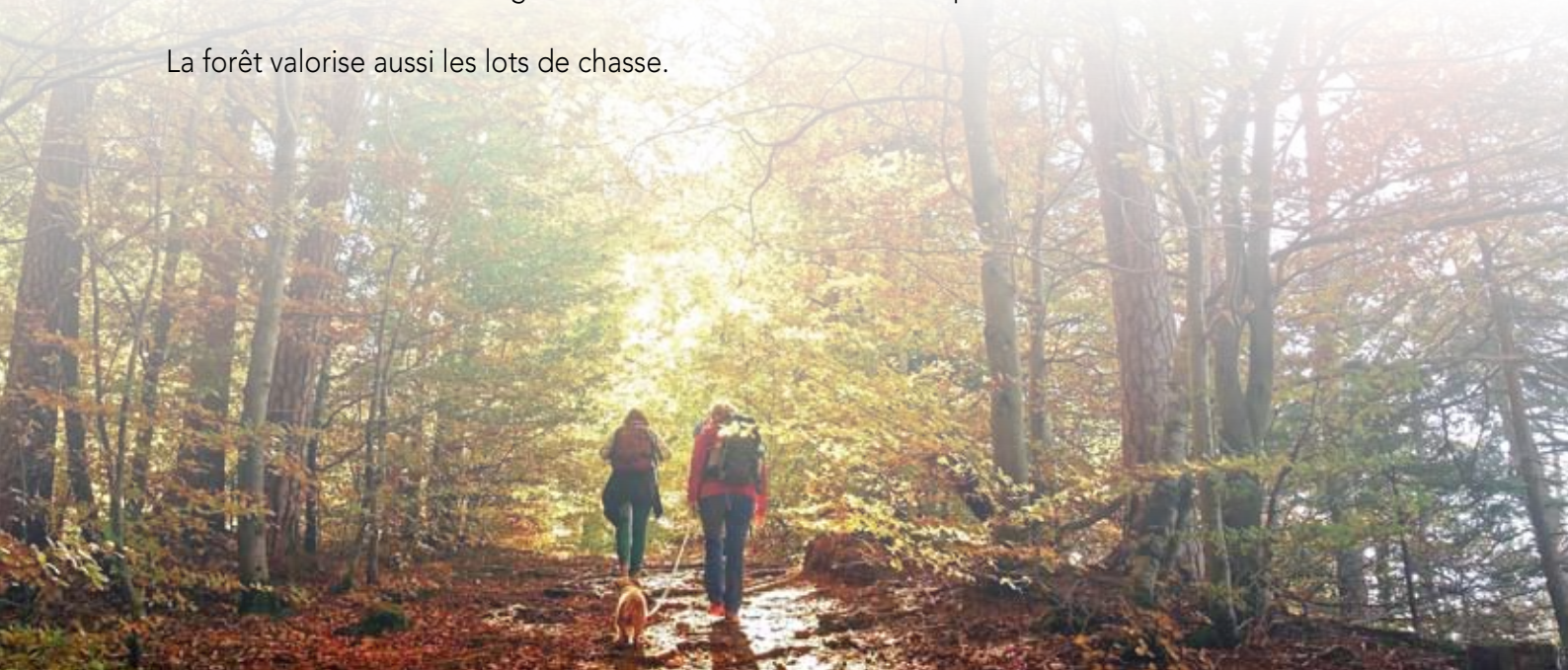
La forêt est depuis longtemps un lieu de vie qui répond aux besoins des hommes. S'ils l'ont marquée de leur empreinte, ils ont aussi pris conscience de la nécessité de la préserver pour l'avenir.

Sur le ban communal on trouve 525 ha de forêt : 405 ha de forêt communale et 120 ha de forêt privée.

La forêt communale est unique par ses richesses naturelles, son histoire, son lien avec la population alentour.

La commune détient des forêts de plaine riches d'une grande multiplicité d'essences, majoritairement des feuillus. Elles abritent également une biodiversité vaste et précieuse.

La forêt valorise aussi les lots de chasse.



Cette année la vente de bois de chauffage sur pied a eu lieu en forêt samedi 30 novembre au Kirchenbuchenweg.

435 stères de bois de chauffage sur pied ont été mis en vente dans les parcelles 34, 35, 36 et 38.

Il est prévu de couper 106 m³ de frêne pour le bois d'œuvre.

Le Maire,
François HEYMANN

Inauguration du Pôle Jeunesse Doris-Biller

L'inauguration du Pôle Jeunesse Doris-Biller a eu lieu le samedi 28 septembre 2019.

La garde collective d'enfants a été initiée à Sainte-Croix-en-Plaine, il y a plus de 20 ans par quelques jeunes parents regroupés en association «la Ribambelle ». La municipalité a pris le relais de cette association depuis 20 ans et c'est le 6/09/1999 qu'est né le centre périscolaire communal.

Le nombre d'enfants scolarisés dans notre ville est quasiment resté stable entre 1999 et aujourd'hui avec un effectif de 280. La progression de la fréquentation de notre centre périscolaire a été fulgurante, elle est passée de 3% à 46%. Pour répondre à une demande en constante augmentation, il a été décidé de réhabiliter et d'agrandir les locaux de l'ancienne bibliothèque, elle-même située sur le site des écoles.

Auparavant le centre périscolaire fonctionnait sur trois sites. Désormais grâce à la réalisation de ce pôle, tout est regroupé en un seul lieu ; cela a permis à l'école de gagner 120 m² de surface pour le bien-être des élèves et des enseignants.

Ce complexe de plus de 800 m² comprend 4 salles, des locaux de stockage pour les jeux et matériels d'activité, une cuisine et des annexes, une salle de repos, des sanitaires, un bureau et une salle de réunion, des vestiaires et des locaux techniques.

La façade Est a été préparée pour recevoir une fresque que les enfants pourront réaliser. C'est une manière sympathique de leur donner la possibilité de s'approprier les lieux. L'ensemble contribue à un résultat qui répond bien aux exigences du lieu pour accueillir 120 enfants.

Le coût des travaux s'est élevé à 1 429 000 € TTC.



COMMISSION DES BÂTIMENTS



Donner un nom à un centre périscolaire est le fruit d'une réflexion. La proposition d'un membre du CCAS de faire porter à ce centre périscolaire le nom de Doris BILLER nous est apparue comme naturelle. Les valeurs qui ont animé l'action de cette femme raisonnent harmonieusement avec celles de notre ville. Son goût immodéré pour la liberté, sa témérité et son audace ont fait d'elle une adjointe investie pour sa commune et ses concitoyens.

Doris BILLER a porté le projet de création et a su défendre avec force et détermination la nécessité d'une telle structure d'accueil communal, malgré le faible effectif en 1999 (moins de 10 enfants à midi). C'est avec 2 emplois jeunes que le centre périscolaire a démarré, Doris y était très présente et a parfois assuré les repas de midi.

Elle avait à cœur déjà de permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle et familiale, et seule la création d'un centre périscolaire permettait de rendre les deux compatibles.

Doris avait aussi conscience qu'au-delà d'une simple réponse à un besoin de garde des enfants, le centre périscolaire serait un véritable lieu de co-éducation en contribuant dès le plus jeune âge à la vie en collectivité et à la socialisation des jeunes. Le temps passé aux jeux, à la cantine n'est jamais du temps perdu mais fait partie intégrante du temps éducatif au travers du partage et de la vie de groupe.

Pour notre municipalité, il paraissait évident de faire porter à cette belle réalisation le nom Doris-Biller.



Hangar stockage ateliers municipaux

Le hangar de stockage pour les ateliers municipaux est achevé depuis début 2019.

Reste à installer le cas échéant des panneaux photovoltaïques en vue de produire de l'électricité, ce qui permettra de réduire les coûts de fonctionnement.



Ecoles et Pôle Jeunesse : Caméras de surveillance

L'ensemble du site des écoles et du Pôle Jeunesse Doris-Biller sera équipé de caméras pour surveiller la voirie et les différents accès conformément à la réglementation en vigueur émise par la gendarmerie.

Un visiophone a été mis en place pour ouvrir à distance le portillon en dehors des heures d'accueil des enfants. Ce visiophone permet de communiquer directement avec l'école concernée ou le Pôle Jeunesse.



Eglise et Presbytère

L'étanchéité des toitures a été améliorée pour un coût de 8 865,7 € TTC.

*Pour la commission des bâtiments
Jean-Denis BAUMANN, adjoint au maire*



Sainte-Croix-en-Plaine possède un riche tissu associatif, avec près de 30 associations, dans divers domaines d'activité.

Ce dynamisme associatif est assuré par des bénévoles dont l'engagement auprès des jeunes et des moins jeunes est important pour l'animation de notre ville.

Nous savons tous ce que représente l'engagement bénévole, fait de dévouement et de responsabilité.

La municipalité vous remercie pour tout cela, pour

toutes les manifestations que vous organisez régulièrement les uns et les autres, pour les liens qui se créent grâce à vous, pour votre participation à l'animation de la vie locale.

Le 7 novembre dernier, la commission associative a réuni l'ensemble des dirigeants d'associations. Cette rencontre a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, d'écouter les besoins et d'établir le calendrier des manifestations.

Comme chaque année, la municipalité soutient les associations locales par le biais de subventions, par le prêt de salles communales, de matériels, ainsi que par la mise à disposition du panneau d'affichage électronique pour annoncer les diverses manifestations.

Le conseil municipal a voté cette année une augmentation de 1% de la subvention de fonctionnement, soit une somme globale de 16 284 €.

La municipalité soutient également les jeunes licenciés sportifs, l'école de musique et de danse pour une enveloppe globale de 2 680 €.

La fête de la musique 2019 :

Son organisation est assurée chaque année par notre commune. La restauration et la buvette ont été confiées cette année à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

N'hésitez pas à consulter la rubrique « Vie Associative » de notre site internet www.saintecroixenplaine.fr : vous trouverez sûrement une activité épanouissante et par la même occasion, l'envie d'intégrer une association, car comme vous le savez, le bénévolat se fait de plus en plus rare.

Soyez assurés que les associations vous accueilleront avec plaisir !

Nous saluons tous l'engagement des bénévoles.

La commission Vie Associative vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Pour la commission,
Stéphane GILG, adjoint au maire

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager 780 407 € d'autofinancement.

L'équilibre du budget 2019 devait être obtenu par un emprunt pour investissement de 456 500 € ; cet emprunt n'a cependant pas été sollicité car certains travaux prévus n'ont pas été effectués, notamment l'aménagement d'une aire de loisirs à l'arrière du stade et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar du Centre Technique Municipal.

La réhabilitation - extension du centre périscolaire est terminée, la construction du nouvel hangar du Centre Technique Municipal également, et les travaux de réfection de voirie de la rue de Woffenheim et du Gaenswoertweg, le sentier piétonnier de la rue de Neuf-Brisach menés à terme.

Le passage aux LED de l'éclairage public est en cours de réalisation, ainsi que la vidéo protection des écoles.

Les ordinateurs pour l'école, le mobilier de la salle Hansi, de la cuisine du périscolaire ont été achetés.

Une subvention de 85 500 € a été versée au CCAS.

Voici quelques chiffres permettant de comparer notre commune à celles de la même strate régionale :

Nos charges :

- générales sont de	190 € /habitant contre 265 €
- de personnel sont de	226 € /habitant contre 328 €
- de gestion courante sont de	64 € /habitant contre 113 €
- réelles financières sont de	7 € /habitant contre 22 €

Nos recettes :

- fiscales sont de	606 € /habitant contre 748 €
- dotations et participations	65 € /habitant contre 128 €
- ventes et autres produits courants non financiers	76 € /habitant contre 102 €
- exceptionnelles	7 € /habitant contre 7 €

COMMISSION ÉCONOMIQUE

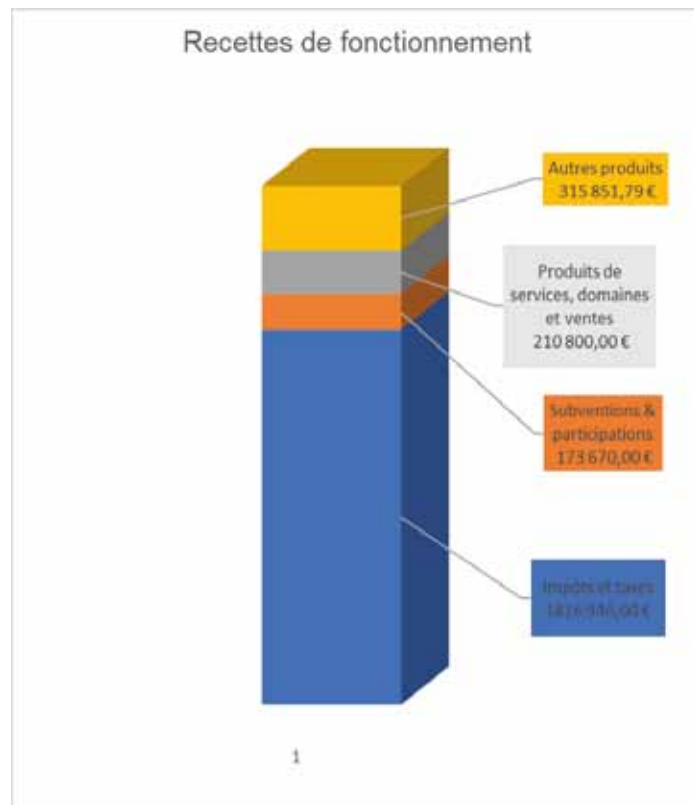
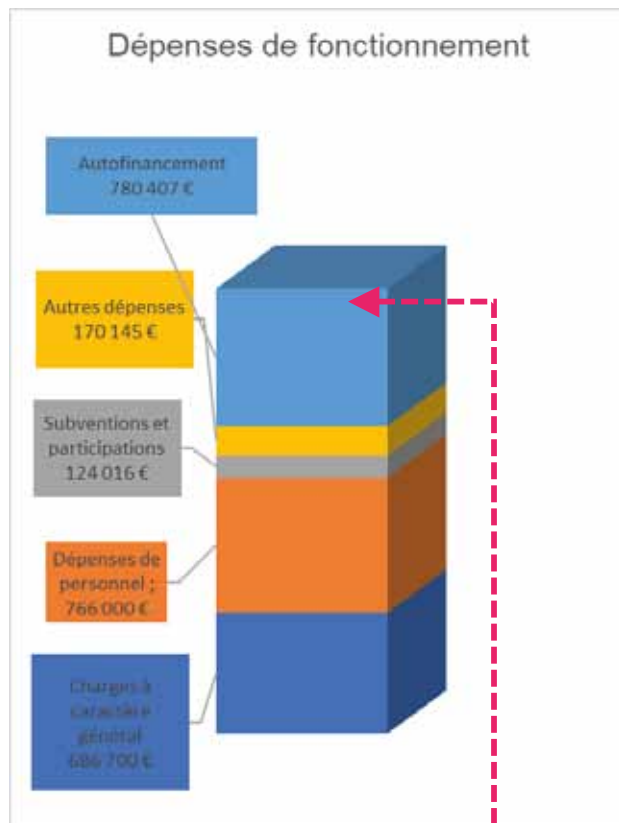
Le 18^e Marché de Noël s'est déroulé du 6 au 8 décembre 2019.

Comme à l'accoutumée, il a fait le plein avec 17 exposants et a connu un vif succès auprès des visiteurs.

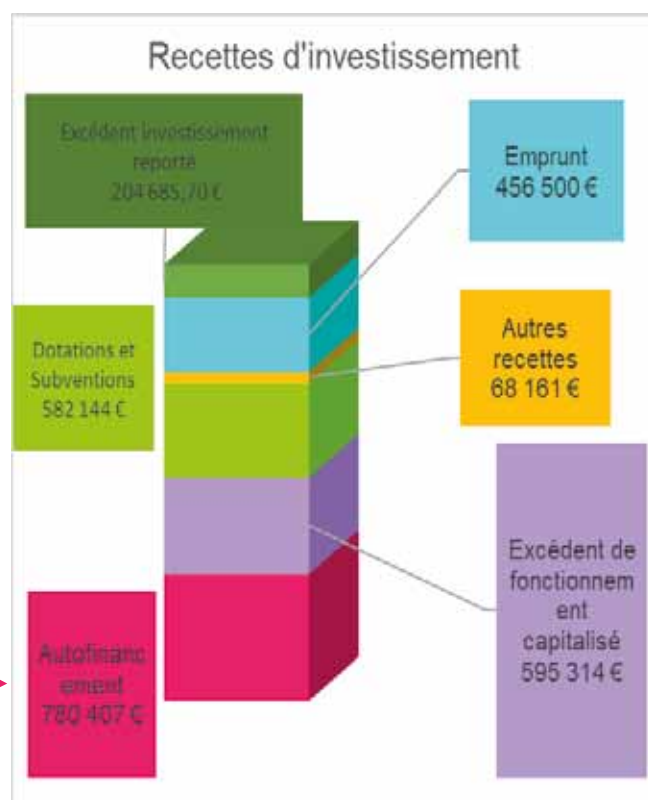
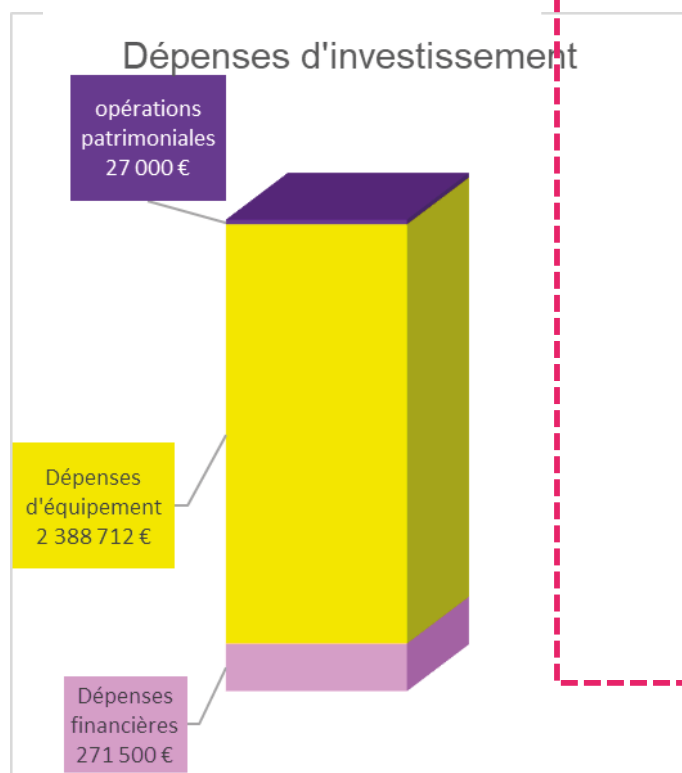
*Pour les commissions finances, jumelage et économique
Marie-Claude GROSHAENY
adjointe au maire*

Budget 2019

Fonctionnement



Investissement



La semaine du goût à l'école maternelle :

Lundi 7 octobre, le matin, les petits de la classe de Mme RAUSSER ont fait de la compote de pommes et l'après-midi, les moyens ont fait des gâteaux au yaourt et aux pommes. Ces douceurs ont été dégustées le mardi 8 au goûter.

Mme PARYS a fait des poires et des bananes au chocolat. Les enfants de la classe des PS/GS se sont régalés !

La classe des PS/GS de Mme STRAUDEL a fait du jus de pomme avec M. LANG qui est venu pour l'occasion.

Vendredi 11 octobre 2019, la classe des PS/MS bilingues a fait avec Mme FOSSAERT du jus de pomme puis ils l'ont dégusté au goûter.



35 minutes...

35 minutes... Plus long que ma série préférée - pubs comprises - plus long que mon temps autorisé sur un écran après les devoirs. Quel contrat !

35 minutes... à regarder devant, les cuisses en bouillie et les pieds dans la bouillasse. Quelle galère !

35 minutes... à courir pour qui ? Pour quoi ? Même pas de ligne d'arrivée, même pas de médaille à la clé, quelle arnaque !

35 minutes... pour que 35 heures plus tard je me découvre des douleurs qui me font comprendre que j'avais des muscles insoupçonnés ici et là, quel calvaire !

Je n'en veux pas moi, de ces 35 minutes. Je veux les zapper, je veux les oublier, je veux que le temps s'accélère. Donnez-moi la cape d'invisibilité d'Harry Potter, je ne veux pas les courir.

Mais c'est toujours la même histoire, je n'ai jamais le droit à la parole. Je dois faire.

Je dois marcher droit, donc je dois courir. Logique d'adultes qui me dépasse tout comme les copains pendant l'entraînement.

Et puis le jour J est arrivé...

35 minutes... qui filent à toute vitesse alors que j'arrive à trouver mon rythme. Quelle surprise !

35 minutes... encouragé par des parents, par les maîtres et les maîtresses. Quel esprit d'équipe !

35 minutes... où je ne faiblis pas, n'abandonne pas et tiens bon jusqu'au bout. Quel exploit !

35 minutes ... et la douceur des gâteaux faits avec amour par des mamans fières de nos efforts. Quel bonheur !

35 minutes... Redonnez-moi 35 minutes !

Donnez-moi plein de minutes et donnez-moi des copains qui courent avec moi. Tous ensemble, tous vainqueurs, tous prem's ex aequo, tous champions, nous avons réussi à battre nos appréhensions, nos petits bobos et nous nous sommes tous surpassés.



Laurence NIEDERBERGER pour
l'équipe enseignante
de l'école des Bosquets.

• Infos pratiques

Ecole maternelle

Vous venez d'emménager et vous avez des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle en septembre 2020 : pensez dès à présent à leur pré-inscription en prenant contact avec Mme STRAUDEL, directrice au 03 89 22 01 31. Les inscriptions auront lieu le jeudi 26 mars 2020.

Ecole élémentaire

Les inscriptions au CP pour la rentrée de septembre 2020 se dérouleront également le jeudi 26 mars 2020.

Appel aux bénévoles pour encadrement de ski

Les classes de CM1 et CM2 de l'école des Bosquets pratiquent le ski de fond les mardis et vendredis après-midi durant le 1er trimestre 2020.

Les élèves sont à la recherche de bénévoles pour les accompagner.

MERCI de bien vouloir prendre contact avec M. HECKY au 03 89 22 08 32.

Le budget de fonctionnement :

L'école des « Bosquets » et celle des « Bleuets » se sont vues allouer la somme de 23 226 € pour l'année 2019. Ce montant permet de subvenir aux dépenses liées aux :

- Projet d'école, défi lecture, diverses festivités, petit matériel...(forfait scolaire).
- Excursions.
- Activités sportives : ski, piscine et tennis de table (uniquement pour l'école primaire).
- Manuels scolaires.

La subvention communale est de 102 € par élève pour l'école des « Bosquets » et de 42 € par élève pour l'école des « Bleuets ».

Le budget d'investissement :

- 11 ordinateurs supplémentaires ont été acquis pour un montant de près de 10 000 € par la municipalité et viennent compléter le parc informatique dont le renouvellement avait été entrepris l'année précédente.
- Le bureau de la directrice de l'école maternelle et les sanitaires ont été repeints en début d'année. Ainsi toutes les salles de l'ancienne aile de l'école maternelle, en 3 ans, ont bénéficié d'un rafraîchissement.

• Changements de direction et de personnel enseignant :

- à l'école des Bosquets :

Jean Luc SCHELCHER, assure la direction de l'école « des Bosquets » depuis le 30/08/2019. Il enseigne aux élèves de CE2. L'école « des Bosquets » totalise 179 élèves (dont 63 en section bilingue), répartis dans 7 classes.

Jehanne TONON prend sa classe en charge le jeudi durant la décharge de direction.

Marion RENAULT est venue compléter l'équipe pour l'enseignement de l'allemand.

- à l'école des Bleuets :

Kathia STRAUDEL assure la direction de l'école maternelle depuis 2012, elle a la responsabilité de 4 classes, soit 101 élèves dont 52 en classe bilingue.

Mme Julie WOCHER assure sa décharge de direction.

• Echange avec Merdingen

(Ville Allemande jumelée avec la commune de Sainte-Croix-en-Plaine)

Au cours de l'année 2018-2019, l'échange entre l'école des Bosquets de Sainte-Croix-en-Plaine et la Hermann Brommer Schule de Merdingen a été relancé. Deux rencontres ont eu lieu, permettant aux élèves d'échanger et de découvrir leurs écoles respectives. L'échange se poursuivra pour cette nouvelle année scolaire avec l'organisation de trois rencontres : un accueil des élèves de Merdingen à Sainte-Croix-en-Plaine et un déplacement des élèves de Sainte-Croix-en-Plaine à Merdingen, pour découvrir, cette fois-ci, les 2 villes, ainsi qu'une sortie commune en fin d'année.

Organisées en petits groupes franco-allemands, ces rencontres ont pour but de permettre aux élèves de nouer de premiers contacts entre eux, et de favoriser la découverte du pays voisin.

Les enfants correspondent classe par classe et non plus individuellement. Cela favorise les liens entre les enfants et les échanges selon les affinités.

Nous remercions les enseignants, qui par leurs engagements, permettent de perpétuer ce jumelage, scellé entre nos deux villes il y a déjà plus de 51 ans.

Nous espérons que les liens nouvellement tissés entre les enfants des deux communes perdureront encore de nombreuses années.

• Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre s'est tenue devant le monument aux morts pour célébrer la fin des combats de la première guerre mondiale qui coûta la vie à plus de huit millions d'hommes.

A la demande de la municipalité, des enfants de l'école des « Bosquets » ont accompagné de leurs plus beaux timbres de voix, la chorale et l'ensemble de l'assistance lors du chant de la Marseillaise. Ces enfants prennent ainsi conscience du devoir de mémoire et connaissent tous la raison de ce jour férié.

• Décoration des sapins de Noël

A l'initiative de la commission vie scolaire, et pour la onzième année consécutive, la décoration des sapins de Noël du marché des artisans a été confiée aux enfants des deux écoles. Encore une fois, ils ont laissé libre cours à leur imagination et ont réalisé de superbes œuvres.

Pour remercier les élèves de leurs efforts, la commission scolaire assistée par les membres des Amis du Saint-Nicolas, leur a offert les traditionnels mannualas, et du chocolat au lait fermier bio.

Le Saint-Nicolas en personne dans son costume, avec sa mitre et sa crosse était présent pour distribuer aux enfants sages quelques douceurs très appréciées. Entre visages enchantés, impressionnés et parfois même effrayés c'est avec des chansons que les petits écoliers ont accueilli leur patron. Ce dernier a même reçu quelques dessins.

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
Marie-Joëlle BELLICAM,
adjointe au maire



• CENTRE PÉRISCOLAIRE

• Augmentation de la fréquentation malgré des effectifs scolaires stables

Les mardis et les jeudis, journées les plus fréquentées, plus de 120 enfants sont accueillis durant la pause méridienne.

Les matins, une moyenne de près de 40 élèves viennent au centre périscolaire et en soirée ils sont plus de 60.

Nous constatons une hausse de fréquentation de près de 25 % durant les temps scolaires en 3 ans.

• Budget

La commune a versé pour l'année 2019, une subvention de 85 500 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Cet effort financier très important pour notre commune est indispensable à l'équilibre budgétaire du centre périscolaire et à la poursuite d'un service de qualité pour les enfants.

• Soirée conviviale au centre périscolaire

Le vendredi 28 juin, le centre périscolaire a convié les parents à une rencontre amicale et ce sont près de 60 familles qui y ont répondu favorablement. Les parents des nouveaux inscrits pour la rentrée de septembre avaient également été conviés.

Ils ont pu découvrir en avant-première les nouveaux locaux du nouveau centre périscolaire « Pôle Jeunesse Doris-Biller ».

• Changement de traiteur

Le contrat avec le Traiteur DEIBER de Mittelwihr arrivait à échéance fin août 2019. Un nouvel appel d'offres a été lancé et à l'issue de la consultation c'est l'Alsacienne de Restauration qui assure dorénavant la livraison des repas en liaison chaude. Les repas sont préparés dans les cuisines de l'école Saint-Jean de Colmar. L'Alsacienne de Restauration se fournit pour 80% de ses produits en circuits courts et 40 % de l'alimentation fournie est bio.

Retrouvez l'ensemble des programmes d'activités et les menus actualisés chaque mois en vous connectant sur le site www.saintecroixenplaine.fr rubrique vie scolaire et petite enfance centre périscolaire.

• RAM (Relais d'assistants maternels)

→ Les grandes missions du RAM

Le Relais Parents Assistants Maternels est un service gratuit et neutre dédié aux assistants maternels agréés, aux gardes à domicile, aux parents et aux enfants essentiellement de 0 à 3 ans.

C'est un lieu **d'informations, d'échanges et de rencontres**. Il veille à l'adéquation de l'offre et de la demande de garde sur les communes de Horbourg-Wihr et de Sainte-Croix-en-Plaine.

La recherche d'un mode d'accueil est encore complexe pour les parents. Afin de faciliter les démarches, notre Relais assure depuis 2018 la mission de **«guichet unique d'information»** par conventionnement avec la CAF et traite les demandes d'accueil des familles formulées directement en ligne sur le site www.monenfant.fr. Cette mission a pour but d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil et de les renseigner sur les places disponibles aussi bien en crèche que chez un assistant maternel.

• Les effectifs

En novembre 2019, le relais compte **71 assistants maternels agréés (49 à Horbourg-Wihr et 22 à Sainte-Croix-en-Plaine)** dont **53 exerçaient la profession à temps plein.**

-35 assistants maternels à Horbourg-Wihr

-18 assistants maternels à Sainte-Croix-En-Plaine



Ceci représente **193 places d'accueil**

-121 à Horbourg-Wihr (3,46/assistant maternel)

-72 à Sainte-Croix-en-Plaine (4/assistant maternel)

• Les animations proposées

Les matinées récréatives sont des moments d'échanges, d'éveil et de rencontres organisées pour les enfants accueillis par les assistants maternels de la commune. **La socialisation, le développement de l'autonomie et l'éveil des jeunes enfants** sont les objectifs principaux de ces matinées, durant lesquelles sont proposées des animations variées (cuisine, psychomotricité, création manuelle, touche-à-tout, éveil musical, peinture).

Des matinées récréatives sont menées chaque semaine. Deux d'entre elles sont organisées les mardis et vendredis dans les locaux de Planète Récré à Horbourg-Wihr. La troisième a lieu les lundis dans les nouveaux locaux du Périscolaire de Sainte-Croix-en-Plaine.

Au cours de l'année 2019 :

-72 animations, 55 à Horbourg-Wihr et 32 à Sainte-

Croix-en-Plaine

- 23 Assistantes Maternelles différentes

- 61 enfants distincts



• Les actions

• En 2019, une préparation au **Certificat « Sauveteur Secouriste de Travail (SST) »** dans le cadre de la prise en charge d'enfants a été proposée aux assistantes maternelles et a rassemblé 8 personnes. Les assistantes maternelles ont obtenu un certificat délivré par l'Institut national de Recherche et de Sécurité (INRS).

• Le RAM a organisé une **soirée conférence-débat** intitulée « de la découverte du monde... à la découverte du corps » le lundi 7 octobre pour les parents et les professionnels de la Petite Enfance. Cette soirée a été animée par Madame Véronique POISSON, psychopédagogue et formatrice à l'espace Ried Brun de Muntzenheim.

Retrouvez toutes les informations nécessaires et des photos des animations sur le site www.planete-recre.net.



**RELAIS PARENTS
ASSISTANTES MATERNELLES**



Stéphanie VANNIHUSE
Rue du Rhin
68180 HORBOURG-WIHR

03 89 20 29 82
relais.amats@planete-recre.com
www.planete-recre.net

Aide Sociale

Une aide sociale a été mise en place en 2018 et plusieurs familles nécessiteuses ont pu d'ores-et-déjà bénéficier de cette aide ponctuelle qui se présente comme suit :

- Versement d'une prestation sous forme de bons alimentaires permettant aux familles d'acheter des denrées alimentaires ou tous produits de nécessité (produits d'entretien, vêtements et couches pour bébé, produits de toilette, boissons), sauf boissons alcoolisées et jouets, dans les magasins avec lesquels une convention a été signée avec le CCAS.
- Le montant du bon est fixé à 25 euros par personne.
- Versement d'une aide sous forme de prestation monétaire payée directement aux créanciers par mandat administratif pour des factures :
 - liées au logement : énergie, eau, gaz
 - liées à la santé
 - liées aux assurances
 - liées au transport (abonnement, carburant...)ou versées aux huissiers mandatés par ces mêmes sociétés.

Le montant des aides allouées est examiné au cas par cas par le conseil d'administration du CCAS.

Les demandes d'aide doivent émaner des travailleurs sociaux qui dressent une fiche attestant de la situation du demandeur, après évaluation et/ou entretien.

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
et pour les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Marie-Joëlle BELLICAM, adjointe au maire

Les aînés de Sainte-Croix-en-Plaine étaient les hôtes de notre commune, le dimanche 20 janvier 2019.

Vous étiez 250 convives à participer au repas préparé par la maison JAUSS.

Bienvenue cette année à la classe 1954.

C'est pour moi et l'ensemble des élus une grande joie d'y participer.

Nous nous réjouissons chaque année de constater le succès de cette fête, qui apporte à chacun, le plaisir de se retrouver et de se rappeler le bon vieux temps.

Ce jour est un moment de partage, de convivialité, de solidarité, de détente, d'évoquer et de tricoter les vieux souvenirs.

Vous connaissez la valeur du temps et savez l'apprécier.

Tout au long de l'année, des anniversaires, des noces d'or ou de diamant sont fêtés, en respectant toujours les désirs et les situations familiales des intéressés.

Comme tous les ans, au courant du mois de décembre, la commission rend visite aux habitants de la commune placés en maison de retraite, afin de leur offrir un colis.

Je terminerai par ces quelques phrases :

*Les personnes âgées ont le droit à la douceur :
à nous enfants de les soigner par nos mots d'amour,
de les aimer, de penser à elles,
de ne pas les oublier,
de nous rappeler ce qu'elles nous ont enseigné.
A nous petits-enfants de les couvrir de poésie ;
nos grands-parents sont notre histoire, ne les oublions pas,
allons les voir, nous sommes leur raison de vivre,
leur espoir, leur miroir,
A nous de leur tendre la main,
Pour leur montrer avec amour un autre chemin.*

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année, entourés de votre famille.



Guy GEBHARD - Jean-Claude HEYMANN - Yvan SCHNEIDER



Henry SCHAFFHAUSER - Valérie ROHN

**Repas de Noël
des aînés**
**Dimanche
19 janvier 2020
Salle Aurore**

Pour la commission des aînés
Stéphane GILG, adjoint au maire

80 ans :

Alice MUTHS, Robert RUCH, Jean FIAT, Adèle BASS, Jean-Pierre BIRGAENTZLE, André ELSE, Marie-Louise HAEN, Colbert BOCKSTALLER, Christiane ZINCK, Marcelline GOFFREDI, Jean-Claude LODWITZ, Gérard RITTIMANN, Simone MEYER, Marie BURGER, Lucie ELSE, Julie LOLL, Paul POIREY, José LOZANO VILAR, Charles VONTHRON, Aline GILG.



85 ans :

Denise SCHNEIDER, Denise MANN, Kurt LANDGRAF, Gaston BERNARDIN, Alice VONTHRON, Fernande ALLEMANN, Jean VETTER.

90 ans :

Hadda KOUMIMI, Marie-Anne IDOUX, Jean CHARTIER, Lucien KESSLER, Juliette HANSER, Marie-Thérèse ZEMB, Anna ANJO.

95 ans :

Bernard RIST.

Les doyens de la commune :

105 ans: Victorine BURGHARD

95 ans : Just BARET

Noces d'or (50 ans de mariage) :

Bernard HEYMANN / Marie-Marthe MOSER
Jean-Louis KIESELE / Christiane VONDERSCHER
Eugène HANSER / Marie-Irène HAIDENWOLF
Jean-Paul MAGINEL / Marie-Françoise VONFELT
Jean-Jacques SORDO / Francine HILL

Noces de diamant (60 ans de mariage) :

Henri GELER / Jacqueline AMBIEHL
Kurt LANDGRAF / Christiane SCHOETTEL
Rodolphe SCHUMACHER / Adine MULLER
Raymond GOFFREDI / Marcelline MIESCH

Noces de palissandre (65 ans de mariage) :

Emile HILD / Marie-Paulette SENDNER

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaire pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part. C'est à cet effet qu'un courrier est adressé aux personnes âgées de 80 ans avec un talon réponse à compléter et à retourner en mairie.

A défaut de retour, nous ne pourrions pas transmettre vos prénoms, noms et dates de naissance pour les rubriques des grands anniversaires de « l'Alsace » et des « DNA ».

Une fleur

M. & Mme André BRENDDEL, M. & Mme Raymond GOFFREDI, M. & Mme Marcel HANSER, M. & Mme Gérard HANSER, M. & Mme Franck SPAENLEHAUER, M. & Mme Robert MUTHS, M. & Mme Christian LUDWIG, M. & Mme Robert HECHINGER, M. & Mme Edgar FUCHS, M. Michel FOHRER, M. & Mme Laurent SPOLMAYEUR, Mme Marie-Antoinette ETTWILLER, M. & Mme Jean-Luc ROHN, Mme Paulette WISS, M. & Mme Claude FUCHS, M. & Mme Maurice KILLY, M. & Mme André BIRGAENTZLE, M. & Mme François ETTWILLER, Mme Caroline LOREK, Mme Jeanne BRUNNER, M. & Mme Hervé MAURER, Mme Marthe STOFFEL, M. François SCHWARTZ, M. Irénée BAUR, M. & Mme Charles VONTHRON, M. & Mme Philippe BALTHAZARD, M. & Mme Guy GOBRON.

2 fleurs

Mme Denise MANN, M. & Mme Jean-Claude HEYMANN, M. & Mme Lucien GROSS, M. & Mme Jean-Paul BRETZ, M. & Mme Gildo NUZZO, Mme Catherine BELLMANN & M. Fabrice FREUND, Mme Marie-Odile RICHTER, M. & Mme Patrick GILG, M. Irénée FRIEH, M. Gaston BERNARDIN, M. & Mme André SCHMITT, Mme Marie-Jeanne CLAUDEPIERRE, M. & Mme Marcel REEB, M. & Mme Michel SCHAFFHAUSER, M. Dominique ZINCK, Mme Marie-France TROUCHE, M. & Mme Alexis WALTER, Mme Marie-Madeleine HANSER, M. & Mme Guy SPAENLEHAUER, Mme Liliane JAEGY, M. & Mme Jérôme FANTONI, M. & Mme Lucien HANSER, M. & Mme Richard WINKELMULLER, M. & Mme René VONTHRON, M. & Mme Erwin ELSE, M. & Mme René BERRET, M. & Mme Anselme BURGHARD, M. & Mme Benoit FLORENCE, M. & Mme Lucien GILG, M. & Mme Jean-Claude VOEGELI, Mme Christiane BIRGAENTZLE, Mme Eugénie MUNSCH.

3 fleurs

M. & Mme TISSIANO SQUIZZATO, M. & Mme Bruno ETTWILLER, M. & Mme François MICHEL, M. & Mme Daniel GROLLEMUND, M. & Mme Pierre BISCH, M. & Mme Jean-Luc REMOND, M. & Mme Yvan ILTIS, M. & Mme Thierry HENTZIEN, M. & Mme Guy ZEMB, M. & Mme Robert HANSER, M. & Mme Joseph STOERKLER, Mme Christiane VONTHRON, M. & Mme Marcel SIMLER.

4 fleurs

M. & Mme Roger VONTHRON, M. & Mme Antoine HAEN, Mme Béatrice JOCHEM, M. & Mme Jean KIESLE, M. & Mme Michel SCHMITT, M. & Mme Guy MANSION, M. & Mme Mathieu MULLER, M. & Mme Eric MULLER, M. & Mme Jean-Paul MULLER, M. & Mme Gilbert SONTAG, Mme Jeanne SCHMITT, M. & Mme Fernand ZINCK.

5 fleurs

M. & Mme Gaston ROTH, M. & Mme François CADE, M. & Mme Emile HILD, M. & Mme Guy VONFELT, M. & Mme André GOLLENTZ, M. & Mme Lucien KIESELE.

Prix d'excellence : Camping Clair Vacances.

Dans le groupe hors concours se retrouvent les finalistes de 2017 à savoir :

M. & Mme Dominique DEHOUT, M. & Mme Thierry JAEGY, M. & Mme Gilbert GANTZ, M. & Mme Jean-Claude ROHN qui pourront à nouveau se retrouver dans le palmarès 2019.

JOB D'ÉTÉ

3 jeunes ont travaillé à la commune cet été. Laura RAINERI (absente de la photo) au mois de juin, Hugo GERBER en juillet et Jérémy RENGIER en août. Chacun a pu découvrir le monde du travail au sein de l'équipe technique dans des tâches diverses (voirie, espaces verts, électricité).

Bonne continuation à tous les trois.



Aménagement au pôle culturel de l'espace « Freundschaft »

Travaux entièrement réalisés en régie par l'équipe technique ce printemps. Décaissement de la terre argileuse afin d'abonder le sol en terre végétale, plantation des végétaux et mise en place de l'éclairage pour l'illumination nocturne. Lors de la rencontre annuelle au mois d'avril, les maires Martin RUPP et François HEYMANN ont planté pour finaliser l'espace, l'arbre de l'amitié un « érable boule » offert par la municipalité de MERDINGEN pour le 50^e anniversaire du jumelage des 2 communes.



Maisons fleuries

Lors de la tournée 2019 les membres du jury ainsi que la commission ont constaté que beaucoup d'habitants s'étaient appliqués à fleurir leur propriété. Toutes nos félicitations pour la qualité du fleurissement et ceci malgré un été caniculaire. Grand coup de chapeau à vous tous pour votre participation à nos côtés à l'embellissement de notre ville.

Une fleur

Mme Josépha REHM, M. & Mme Jean-Pierre WUEST, Mme Marie-Madeleine HANSER M. & Mme André SCHMITT, M. & Mme Jean-Claude HEYMANN, M. Franck SPAENLEHAUER et Mme Caroline REBERT, M. & Mme André ELSE, Mme Mireille VERBE, M. Irénée BAUR, Mme Marie-Louise SITTERLE, M. & Mme Henri GELER, M. & Mme André BREDEL, M. & Mme René VONTHRON, Mme Liliane JAEGY, M. & Mme Antonio OCCHIONERO, M. & Mme Yvan WEISS, M. & Mme Dany AMANN, M. & Mme Bertrand KILLY, M. & Mme Robert HECHINGER, Mme Emilienne ROHN, M. & Mme Bernard HEYMANN, M. & Mme M'Hammed KOUMIMI, M. François SCHWARTZ, M. & Mme David PFEFEN, M. & Mme Anselme BURGHARD, M. & Mme Pierre SCHAEFFER, M. & Mme Pascal GOFFREDI, M. & Mme Robert MUTHS, Mme Françoise STEHLIN, M. & Mme Guy GEBHARD, M. & Mme Alexis WALTER, M. & Mme Hubert HEYMANN, Mme Nathalie VOGEL et M. Christophe MULLER, M. & Mme Yvan KOUTNY, Mme Anita PRINZ et M. Karl FORDERER, M. & Mme Gilbert HAEGELIN, M. & Mme Jean-Claude ROHN.

2 fleurs

M. & Mme André BIRGAENTZLE, M. & Mme Eric MULLER, M. & Mme Mathieu MULLER, M. & Mme Fernand STOFFEL, M. & Mme Claude FUCHS, M. & Mme Jean-Luc REMOND, M. Gaston BERNARDIN, M. & Mme Fernand ZINCK, M. & Mme Jean HELF, Mme Christiane VONTHRON, M. & Mme Guy ZEMB, M. & Mme Patrick GILG, M. & Mme Lucien HANSER, M. & Mme Bruno ETTWILLER, M. & Mme Michel SCHAFFHAUSER, M. & Mme Jérôme FANTONI, M. & Mme Denis HEYMANN, M. & Mme Gérard HANSER, M. & Mme René BERRET, Mme Paulette WISS, M. & Mme Philippe BALTHAZARD, M. & Mme François MICHEL, M. & Mme Edgar FUCHS, M. & Mme Robert HANSER, M. & Mme Guy SPAENLEHAUER, M. & Mme Erwin ELSE, M. & Mme Armand DESAUGES, M. & Mme Christian LUDWIG, M. & Mme Jean-Marie MOHRLOK, M. & Mme Eugène HANSER, M. & Mme Lucien GILG, M. & Mme Daniel GROLLEMUND, Mme Jeanne BUNNER, M. Frédéric RIST et Mme Anne NAPOLEAO, M. & Mme Vincenzo SCHIPILLITI, Mme Marthe STOFFEL, Mme Christiane BIRGAENTZLE, M. & Mme Jean-Luc ROHN, M. & Mme Dominique ZINCK, M. & Mme Horacio MATA, Mme Catherine BELLMANN et M. Fabrice FREUND.

3 fleurs

M. & Mme Gilbert SONTAG, M. & Mme Roger VONTHRON, M. & Mme Thierry HENTZIEN, M. Christian SCHMITT, M. & Mme Pierre BISCH, M. & Mme Gilbert GANTZ, M. & Mme Lucien GROSS, M. & Mme Armand HANSER, M. & Mme Germain MUNSCH, M. & Mme Marcel SIMLER, M. & Mme Jean-Louis KIESELE, M. & Mme Joseph STOERKLER, M. & Mme Richard WINKELMULLER, M. & Mme Guy MANSION.

4 fleurs

M. Irénée FRIEH, Mme Marie-France TROUCHE, M. & Mme Tissiano SQUIZZATO, M. & Mme Jean-Paul MULLER, M. & Mme Jean-Paul BRETZ, M. & Mme Michel SCHMITT, M. & Mme Antoine HAEN,

5 fleurs

M. & Mme Thierry JAEGY, Mme Béatrice JOCHEM, M. & Mme Dominique DEHOUT, M. & Mme Jean-Claude VOEGELI, M. & Mme Yvan ILTIS.

Prix d'excellence : Camping CAPFUN.

Dans le groupe hors concours se retrouvent les finalistes de 2018 à savoir :

M. & Mme Gaston ROTH, M. & Mme François CADE, Mme Emile HILD, M. & Mme Guy VONFELT, M. & Mme André GOLLENTZ, M. & Mme Lucien KIESELE qui pourront à nouveau se retrouver dans le palmarès 2020.



Nous vous remercions tous pour votre présence !

Pour la commission,
Mario ACKERMANN, adjoint au maire

Une première JOURNÉE CITOYENNE qui a remporté un franc succès

Le samedi 22 juin Sainte-Croix-en-Plaine était en effervescence : pas moins de 10 chantiers ont occupé près de 150 personnes venues participer à la première journée citoyenne.

Après avoir poncé, découpé, construit, peint, arraché les mauvaises herbes, décrépité..., les bénévoles ont partagé un très bon repas amplement mérité, qu'une équipe bien rodée avait préparé à leur intention.

Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié qui a permis de resserrer les liens entre habitants et entre générations. Agréables moments de rencontre, d'échange et de partage appréciés des participants.

Durant cette première journée, les nouveaux habitants ont vécu un premier temps fort dans notre ville, et ont eu un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole...et de la grande dose de bonne humeur qui émanait de cette journée.

Et pour les habitants résidant depuis de longue date dans notre cité, nous souhaitons que cette journée les a confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouvelles connaissances rencontrées.

Un grand bravo également à toute cette jeunesse qui s'est investie avec beaucoup de ferveur. MERCI aussi à l'ensemble des chefs de chantiers pour leur professionnalisme et à l'ensemble des généreux sponsors.

Encore un grand MERCI à toutes et à tous pour votre bel engagement au service de notre commune.

Marie-Joëlle BELLICAM

Adjointe au maire en charge de l'organisation de la journée citoyenne



Ecole divers travaux de peinture



Salle de La Colombe travaux de menuiserie et peinture





Décrépissage du mur du cimetière



Vérification des hydrants



Nettoyage du monument des cosaques



Travaux de nettoyage au cimetière



L'équipe restauration



Peinture d'une porte cochère



Réalisation d'hôtels à insectes



Peinture des équipements publics

En 2019, une page s'est tournée pour notre corps de première intervention.

Elle a été marquée par plusieurs événements :

- La passation de commandement du corps le 27 septembre, au cours de laquelle :
 - le Lieutenant Adrien ETTWILLER a quitté ses fonctions de Chef de Corps après 18 années. Un grand merci à lui pour son engagement !
 - l'Adjudant Sébastien VONTHRON a pris ses fonctions de nouveau Chef de Corps.



Adrien ETTWILLER

Sébastien VONTHRON

- la réorganisation administrative et opérationnelle du SDIS avec la sectorisation du département en 7 compagnies depuis le 1er janvier 2019,
- l'augmentation significative de l'activité opérationnelle, 50 interventions par an en 2000 contre environ 160 estimées pour 2019,
- le remplacement du véhicule de balisage et d'éclairage du SDIS,
- le renouvellement partiel des membres du Comité de l'Amicale.

Dans cette dynamique d'évolution, nous souhaitons **vous rencontrer et échanger davantage** au cours de manifestations publiques comme les manœuvres de printemps, les cérémonies de commémorations, les portes ouvertes ou encore la première édition de la « guinguette » du 30 août dernier qui a été une vraie réussite. Merci !

Vous êtes également les bienvenus pour assister à nos manœuvres mensuelles, ou nous rendre visite à la caserne. Nous vous y accueillerons toujours avec plaisir !

Nous voulons créer un lien fort avec la population de Sainte-Croix-en-Plaine.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, ou échanger quelques mots. Qui sait, cela pourrait susciter des vocations chez certains d'entre vous ?

Notre corps de sapeurs-pompiers est composé d'hommes et de femmes, constituant une équipe très dynamique et rigoureuse, qui œuvre dans une ambiance très conviviale et chaleureuse.

Nous serions ravis d'accueillir de nouvelles recrues.

Une évolution est en marche pour nous, mais je peux vous l'assurer, les Pompiers de notre ville ont un bel avenir !

Adjudant Sébastien VONTHRON

Contact : saintecroixenplaine.pompier@orange.fr



Prévention routière et sécurité

- Un gendarme de la brigade motorisée de Colmar assisté du policier municipal ont assuré la prévention routière aux élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire des Bosquets le 18 mars 2019. Une cinquante d'élèves ont passé leur permis vélo. Une épreuve pratique avec des manœuvres et un tourné à gauche ont été proposés. L'agilité et la sécurité ont particulièrement été observées. Les équipements et le bon fonctionnement de leurs cycles ont également été vérifiés. Cette action de prévention routière s'est clôturée par la remise des diplômes courant du mois de juin.

- Le policier municipal est intervenu pour faire un rappel des règles de sécurité, de déplacement et de stationnement aux parents, aux abords des écoles.

Des travaux ont été réalisés sur le parking de l'école durant la phase d'agrandissement du groupe scolaire. Le trottoir a été élargi et les points d'accès modifiés.

Le déplacement des piétons devra se faire exclusivement par les trottoirs et non plus sur le parking. Les manœuvres des véhicules sur le parking représentent un grand danger pour les piétons.



- Le policier municipal est également présent lors de l'ensemble des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) organisé par les écoles, assisté régulièrement de M. JérémY FOELLNER (agent municipal chargé des questions de sécurité et pompier volontaire)

- Il est à rappeler que le stationnement ou l'arrêt d'un véhicule sur la gauche d'une chaussée à

double sens de circulation est interdit par le code de la route. Au-delà d'une amende pécuniaire, le retour sur son axe de circulation est dangereux au vu d'une très faible visibilité. Le risque de choc frontal reste très élevé.

Nouveaux aménagements vieux centre :

- Le stationnement dans la rue du Général Chappuis a été modifié. Il est désormais interdit de se stationner entre les numéros 1 à 5 (Arrêté municipal n°82/2019). L'arrêt et le stationnement sont interdits sur la portion côté Est (Arrêté municipal n°144/2019).

Ces dispositions sont prises afin de garantir l'accès aux secours et au service de collecte des déchets.



Autres aménagements :

- Un sens giratoire a été créé au carrefour formé par les rues des Platanes et des Marronniers. Le sens de déplacement est facilement identifiable. La sécurité dans ce carrefour est désormais assurée.



- L'interdiction de stationnement entre les numéros 11 à 19, côté nord, de la rue de Neuf-Brisach, a été modifiée. La signalisation a été reculée afin d'éviter tout stationnement de véhicules sur le trottoir devant la nouvelle résidence « L'Atelier » (Arrêté municipal n°146/2019)

- Le stationnement est interdit devant le cabinet d'infirmier place de la République.





Entretien des trottoirs :

Arrêté municipal n°118/2019

A la charge des propriétaires et des locataires sur toute la longueur de leur propriété ainsi que les fils d'eau et bouches d'égout.

Bruit : Arrêté municipal n°35/2011

L'utilisation d'outils électriques ou thermiques est proscrite en dehors de créneaux suivants :

Jours ouvrables : 07H00 à 20H00

Samedis : 07H00 à 12H00 et 14H00 à 19H00

Dimanches et jours fériés : 09H00 à 12H00

Vitesses :

Le service de la police municipale s'est vu doté d'un nouveau radar pédagogique qui permet de diffuser, en plus, des messages de prévention.

Ces appareils sont placés de façon aléatoire dans l'agglomération.

L'enregistrement des mesures est étudié afin de réaliser des

contrôles vitesses si nécessaire ou de permettre une réflexion sur de nouveaux aménagements routiers.

Lieux	Vitesse limitée en km/h	Nombre VL mesurés	% de VL en excès de vitesse entre 1 et 10km/h	% de VL en excès de vitesse de 11 à 20km/h	% de VL en excès de vitesse de 21 à 30km/h	% de VL en excès de vitesse de 31 à 40km/h	% de VL en excès de vitesse de +40km/h
10 rue Burtz	50	290	0,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
3 rue Vosges	50	402	0,58%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
2 route de Herrlisheim	50	13072	2,27%	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%
5 rue Bériot	50	34970	31,80%	31,36%	14,07%	3,36%	0,00%
81 route de Bâle	50	8897	15,99%	1,00%	0,00%	0,00%	0,00%
17 route de Colmar	50	17152	16,14%	2,30%	0,63%	0,00%	0,00%
13 rue de l'école	30	4579	7,00%	0,68%	0,00%	0,00%	0,00%
20A rue de l'III	50	4668	3,68%	0,28%	0,06%		
2 rue Stoffel	50	3272	10,45%	0,34%		0,03%	

Parcours de santé :

Nouvelle signalétique pour annoncer le parcours de santé et les associations de tir à l'arc.

Stationnement :

Les stationnements de plus de 7 jours sont interdits sur la voie publique au regard de l'article R417-12 du code de la route. Une mise en fourrière peut être requise.

Si vous rencontrez un problème, quel qu'il soit, avec un de vos véhicules stationné sur le domaine public, prévenez la mairie.

Il est rappelé que tous véhicules stationnés sur la voie publique doivent être assurés.

Feux extérieurs :

Arrêté municipal n°16/1996 + RSD (Règlement Sanitaire Départemental)

Toutes éliminations de déchets de quelques natures qu'il soit, par le feu, est interdit dans l'agglomération.

Entretien terrain en friche :

Les terrains non bâtis à l'intérieur d'une zone d'habitation doivent être entretenus par les propriétaires ou leurs ayants droits et ce au vu de l'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Haies et Arbres :

Toutes plantations avançant sur la voie publique entravent par nature la commodité de passage et la sécurité, et doivent être élaguées jusqu'à la limite de propriété.

Attention : le maire peut procéder à l'exécution forcée de ces travaux d'élagage en vertu de l'article L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article D161-24 du code rural et de la pêche maritime, les frais afférents seront mis à la charge des propriétaires négligents.



L'équipe des bibliothécaires bénévoles vous accueille avec plaisir à la bibliothèque municipale de votre ville située au rez-de-chaussée du Pôle Culturel.

Elle sera à votre écoute pour vous conseiller ou vous guider dans le choix de vos lectures parmi 6 948 livres en tous genres : romans, documentaires, alsatiques...

Chaque année les dernières nouveautés sont achetées grâce à la subvention communale. Un stock, mis à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Colmar, est également renouvelé deux fois par an.



Des revues pour enfants (belles histoires, Abricot...) et adultes (santé magazine, 60 millions de consommateurs...) peuvent également être empruntées.

N'hésitez pas à venir rejoindre nos 306 lecteurs. L'adhésion est de 8 € l'année pour les adultes. Elle est gratuite pour les moins de 18 ans.

La bibliothèque est ouverte tous les lundis de 16h à 19h, fermée pendant les vacances scolaires, sauf Juillet-Août ouverte tous les 2 lundis.

Nous vous trouverons forcément un 1^{er} livre pour vous plonger dans l'envie de
A très bientôt !!



Myriam, Yolande, Sonia et Marie-Anne.



ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 et 22 mars 2020

Date limite d'inscription sur les listes électorales :
7 février 2020



Collecte des ordures ménagères

Les poubelles pour la collecte des ordures ménagères et bio-déchets doivent être présentées sur le domaine public uniquement la veille du jour de la collecte et rentrées impérativement le jour même après le passage de l'équipe de collecte.

Poubelle noire (déchets ménagers) le lundi soir pour le ramassage du mardi.

Poubelle brune (bio-déchets) le jeudi soir pour le ramassage du vendredi.

Déchetterie de la Commune

Rue de Neuf-Brisach en direction d'Hettenschlag.

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 8h30 à 12h • Samedi de 14h à 17h



Collecteurs de verre et papier

La commune dispose de 4 points de collectes de déchets recyclables.

- Place des fêtes
- Rue Scherlen
- Rue Jeanne d'Arc
- Rue Ettore Bugatti

Les conteneurs sont vidés deux fois par semaine par l'entreprise SCHROLL de Colmar.

Le tri sélectif connaît un succès grandissant auprès des Saint-Cruciens.

Malgré tout, de nombreux déchets sont encore trouvés à côté des conteneurs. Nous vous demandons de ne pas laisser vos déchets sur place lorsque le point de collecte est plein. Reprenez vos déchets avec vous.



Lorsque vous laissez vos déchets, ils sont la plupart du temps déplacés par le vent et disséminés dans la nature. De plus, ce sont les services techniques qui procèdent au nettoyage quotidiennement.



Le fait de laisser ces déchets, en dehors des conteneurs, est sanctionné par une amende de 68 € (19 PV ont été établis en 2019).

En sus, la mairie a décidé de facturer tout enlèvement par les services communaux. Il en coûtera au contrevenant 250 €.



Résultat recensement 2019 :



1 306 logements ont été enquêtés du 17 janvier au 16 février 2019

2 994 bulletins individuels ont été récoltés par nos 6 agents recenseurs.

Ce comptage ne constitue cependant pas la population totale de notre commune car ne sont comptabilisés ni les effectifs des logements non enquêtés ni les personnes comptabilisées dans d'autres communes.

La population légale issue de l'enquête de recensement sera publiée par décret fin 2019, elle prendra effet au 1^{er} janvier 2020 et sera actualisée chaque année.

Correspondant de la presse DNA

M. Bernard KARCHER

Email : karcher.bernard@wanadoo.fr

Bienvenue à Sandra LOUBERE

Elle a rejoint l'équipe du personnel administratif depuis le 1^{er} juin 2019 à l'accueil de la mairie.

Elle exerce en binôme avec Christiane FLEURETTE les missions suivantes :

- Etat Civil
- Elections
- Urbanisme
- Cimetière
- Locations des salles...



Collecte cancer 2019

La collecte pour la Ligue contre le cancer a eu lieu du 18 mars 2019 au 24 mars 2019.

Un grand merci aux quêteurs et aux donateurs pour leur générosité, le montant collecté pour 2019 est de 14 902 €.

URGENCES – ENERGIES HABITATS

Urgence électricité : 24h/24h 0972 675 068

Urgence Eau : 0820 320 332

Urgence gaz : 0800 473 333



Nos amis les bêtes :

Les chiens, chats et furets doivent être obligatoirement identifiés par tatouage ou puce.

Les personnes qui souhaitent détenir un chien catégorisé doivent demander un permis de détention. Les démarches et renseignements peuvent être obtenus en mairie.

Les nouveaux résidents sur la commune possédant un chien catégorisé doivent obligatoirement déclarer leur animal en mairie.

Il est interdit de nourrir les animaux sauvages ou errants sur le domaine public ou dans les voies privées en vertu de l'article 120 du RSD (Règlement Sanitaire Départemental). Ceci afin d'éviter toute prolifération de ces animaux et d'éviter tout risque de contamination avec l'homme.

Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires, la commune a mis en place des distributeurs de sacs dédiés.

Dans tous les cas, la voie publique doit rester propre, que ce soit le trottoir, la voirie ou les espaces verts. Les sacs ne doivent pas être laissés sur place, mais jetés dans le conteneur des déchets.

Tout contrevenant sera verbalisé et devra s'acquitter de 68 €.

Jeux – mots croisés

Merci de déposer votre grille de mots-croisés dans l'urne
qui se trouve à l'accueil de la mairie.
Le gagnant sera tiré au sort du conseil municipal de février 2019.



Horizontalement

- A. Souveraineté politique
- B. Un peu joyeux – Pronom indéfini
- C. Il faut être pour un élu – Demi-sommeil
- D. Berge – Deux de commune – Plantes
- E. Club sportif – Fin de peine
- F. Initial d'un chef communal – Impératrice
- G. Cri des bois
- H. Épuisés – Boïdée
- I. Prière – En l'air
- J. Courtoisie
- K. Région à deux langues

Verticalement

- 1. Léser
- 2. Très fin – Concerne le raisin
- 3. Monsieur étranger – Vrais
- 4. Mystérieux – Passe à St Omer
- 5. Il faut parfois la mouiller – Temps
- 6. Sur les rails – Griffons
- 7. Ville de Hongrie – Monnaie
- 8. Pronom – Fonction éliminatoire
- 9. Vient de l'Inde – Œuf germanique
- 10. Organisation de recherches - Extraire

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse/téléphone : _____

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										
K										

Résultat mots croisés 2018

1. BATAILLONS - 2. ADULTE/FUT - 3. ROME/NEFLE - 4. TRESSAGE - 5. HEU/TRONE - 6. RIED/SOC - 7. LT/MI/MISA - 8. ERRONE/VIL - 9. MIEL/SCENE - 10. YOGA/AISES.
A. BARTHELEMY - B. ADORE/TRIO - C. TUMEUR/REG - D. ALES/IMOLA - E. IT/STEIN - F. LENARD/ESA - G. EGO/CI - H. OFFENSIVES - I. NUL/EOSINE - J. STEM/CALES

La Roselière : 25 années au service des communes dans un esprit humaniste

La maison de retraite de Kunheim fédère 22 communes de la communauté de communes du Pays Rhin Brisach et de 12 communes du canton de Colmar Est. Un syndicat intercommunal sous la présidence de Raymond GANTZ assure la gestion des murs de la structure, et une association de droit local à but non lucratif, présidée par le Docteur Marc BOUCHE, a pour fonction la gestion et l'exploitation de la maison de retraite. La direction de l'établissement est assurée par Robert KOHLER.



La dénomination « La Roselière » a été choisie le 13 février 1992. Elle rappelle les paysages typiques des bords du Rhin, ces roselières qui servent de refuge pour les oiseaux à l'approche de l'hiver : ils se sentent protégés et abrités après avoir égayé les belles saisons.

La maison de retraite met à la disposition des habitants des communes ses équipements pour des séjours en accueil temporaire, définitif ou en accueil de jour. Elle bénéficie d'une unité de vie protégée qui accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Un pôle d'activités et de soins adaptés y fonctionne également. Les résidents bénéficient de chambres individuelles entièrement équipées. La structure a ouvert en 1993 avec 60 chambres, et au travers de deux extensions successives, dispose à ce jour d'une capacité d'accueil de 130 lits et places.

L'établissement est médicalisé et bénéficie notamment de la présence permanente de médecins, kinésithérapeutes, infirmières et aides-soignantes. Une pharmacie à usage interne y est installée avec la présence d'un pharmacien et d'une préparatrice en pharmacie. La structure bénéficie aussi de la présence d'un cabinet dentaire où interviennent des praticiens externes.

Les effectifs salariés de la maison de retraite ressortent au total à 125 personnes représentant 105 agents en équivalent temps plein, répartis dans le service des soins, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'animation et des services techniques.

La Roselière bénéficie de l'aide de près d'une centaine de bénévoles qui assurent notamment plus de 600 animations par année, mais participe également à l'aide au repas, au transport des personnes âgées et apporte aussi leur compétence au service technique dans l'entretien courant des bâtiments. Depuis 2017, une semaine citoyenne y est organisée la dernière semaine du mois de mars - c'est une première nationale - qui rassemble plus de 200 bénévoles sur 5 journées.

Un centre de formation Handi'Chiens est intégré depuis plusieurs années dans la maison de retraite pour l'éducation de chiens d'assistance destinée aux structures sanitaires sociales et médico-sociales de France, mais également la formation des professionnels de santé qui utiliseront ces chiens d'assistance dans le cadre de leurs activités professionnelles - plus de 30 chiens d'assistance sont remis chaque année.

La Roselière à Kunheim s'inscrit en permanence dans une adaptation de ces services en faveur des personnes âgées. Il y a, tout d'abord, la présence d'un service de soins et d'accompagnement des personnes hébergées avec des professionnels de santé qualifiés à l'écoute permanente des évolutions récentes en gériatrie. Mais, il y a aussi l'aspect architectural qui doit correspondre le mieux possible à une transposition du domicile des personnes accueillies, et c'est dans cet esprit que se sont réalisées les extensions successives de la structure avec les aménagements récents de plusieurs lieux de vie (salle d'animation, terrasses...) qui offrent notamment une belle ouverture sur l'extérieur. Enfin, les aspects qualitatifs autour des repas servis aux résidents et leurs familles constituent une belle image de La Roselière, qui à elle seule résume la recherche de cette qualité de vie mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'établissement.

La Roselière propose depuis peu aux aînés des communes partenaires une table d'hôte avec la possibilité de participer aux activités ludiques de la maison de retraite.

Dans les projets en cours, nous relevons la création d'un espace de balnéothérapie qui permettra aux résidents, aux familles, et à toute personne extérieure de bénéficier des bienfaits de l'eau dans le maintien de la santé.

Le Président
Dr Marc BOUCHE

Le Directeur
Robert KOHLER



LES LETTRES DE PAUL BURTZ À JEAN-GEORGES STOFFEL *

Aimé Meyer

L'annuaire 2019 de la société d'histoire consacré à Jean-Georges STOFFEL comprend 20 pages dédiées aux lettres que lui a adressées, entre 1842 et 1855, son ami Paul BURTZ. À l'inverse du premier cité, Paul BURTZ a fait des études longues, mais en dilettante, préférant mener une vie de bohème. Fils d'une famille aisée, il a voulu tenter, très jeune, sa chance à Paris où il a effectué deux séjours de plusieurs mois dans l'intention de s'y établir comme homme de lettre. Mais il y a échoué, profitant quand même du voyage pour aller visiter Le Havre et Honfleur. Par la suite, ce poète méconnu a séjourné à Strasbourg, Sarre-Union, Haguenau avant d'entamer une carrière d'enseignant à Rouffach. Le lecteur découvre un fin observateur de son temps, sans complaisance pour ses contemporains. Certaines de ses lettres sont d'une actualité brûlante quand il dénonce la charité spectacle ou la cherté des denrées alimentaires de base...Et, comme beaucoup d'Alsaciens, il lui arrive de penser que l'herbe est plus verte sur la rive droite du Rhin...

Excellent narrateur, il décrit la fête du roi à Strasbourg, le passage de la reine mère anglaise, sa découverte du chemin de fer badois, une excursion qu'il effectue dans l'Ortenau. À Sarre-Union, il dépeint la misère ambiante, l'insalubrité de son collègue. De retour à Strasbourg, il se moque de ses professeurs nostalgiques de la Grande Nation et pressent le déclin de la France. À Rouffach, sans doute inspiré par la révolution de 1848, il compose pour son ami un appel aux Alsaciens qu'il invite à s'émanciper. Extraits choisis.

Strasbourg, 1^{er} mai 1844

...Grâce à la Saint Louis-Philippe, le canon tonne. Tu aurais dû voir tout le fracas épiscopal à la cathédrale, tout le bruit soldatesque à la place Kléber ; n'y avait-il pas un colonel de chiens qui

a osé, le vilain, frapper un homme du peuple lequel avait besoin de traverser la rue où étaient postés les soldats de parade ? Cela m'a fendu le cœur : si j'avais eu la puissance du Père éternel qui fait le temps, sais-tu ce que j'aurais fait de ce chien de colonel ? Je l'aurais suspendu dans une cheminée comme un jambon. Et puis encore un fait : une grosse voiture étant survenue, les soldats n'avaient qu'à reculer de quelques pas, la voiture aurait pu passer. Mais non ils restaient là et un capitaine caniche a menacé le pauvre voiturier. Puis j'ai vu aussi le bruissement du feu d'artifice. Les feux bengalorum et les drapeaux tricolorum n'ont pas manqué, les cloches ont bourdonné et puis des souls...et des soldats ivres et des gueux et des flâneurs, etc.

Un mot encore sur tes critiques littéraires. Tu n'as jamais fait attention qu'à certaines petites extérieures, par exemple l'orthographe, un hiatus, la ponctuation. Cher ami, ne sais-tu pas qu'Homère n'est ponctué que depuis le 1^e siècle où furent inventés les signes misérables de la ponctuation ?

Strasbourg, 1^{er} juin 1844

...Si tu étais venu hier à Strasbourg, tu aurais vu une curiosité après laquelle couraient riches et pauvres, une sorte de miracle, un prodige, non pas une beauté mais une rareté : une reine mère anglaise à Strasbourg ! J'aurais tant voulu que tu vois le spectacle. Tu aurais vu des soldats partout, sur toute les places, présenter leurs armes au passage du carrosse ; tu aurais vu la populace, aussi fainéante que stupide. Elle n'a pas crié : « Vive Louis Philippe ! » le 1^{er} mai dernier ni chanté : « God save the Queen ! » hier. J'ai seulement entendu de la musique militaire dans la rue, une sorte de charivari harmonieux et puis une voix crier : « Sortez donc les drapeaux anglais. Que Dieu garde la Vieille Angleterre ! » J'ai vu la procession continuer jusqu'à la cathédrale, il était presque 3 heures, et après quelques minutes, la diablesse habillée en noir comme le diable prit le chemin de Kehl. Bon, j'arrête, car

** les deux amis originaires de Sainte-Croix-en-Plaine, sont nés la même année 1819*

je m'en vais moi-même à Kehl voir l'inauguration du chemin de fer Un compliment choisi à ton aimable épouse. C'est tout ce que j'ai à dire en français. Au fait, que fait-on là-haut ? Toujours des incendies ? C'est affreux ! Jeudi prochain je serai à Colmar.

Strasbourg, 17 juin 1844

...Je t'ai donc déjà dit que j'étais allé voir le chemin de fer badois. J'avais trouvé cela un peu plus civilisé que celui dit alsacien. Hier donc il me prit une fantaisie de l'essayer et j'ai trouvé cela admirable. Je me suis rendu à Offenbourg où pour toute curiosité se présenta à moi un dîner à 50 sous assez confortable. De là j'ai pris, car il faisait chaud, une voiture pour visiter le château d'Ortenberg. C'est à peu près à une lieue de la petite ville. Je croyais donc que le susdit château était une ruine : pas du tout. Voilà que c'était un superbe château restauré ou plutôt presque bâti en neuf d'après le plan gothique de ces anciens donjons. Cela m'a fait de l'effet, c'est bien situé sur une petite colline, la vue est superbe... Figure-toi d'un côté un joli petit vallon, de l'autre comme une plaine fuyant vers le Rhin, et puis le triangle mystérieux des clochers d'Offenburg, d'Appenweiler et de Strasbourg couronnant cette belle plaine ; mais pourtant le géant de Strasbourg l'emportait ici sur la Nature elle-même. Ceci vu, il m'a fallu retourner, tu penses bien. Le château appartient à une de ces antiques familles dites nobles...J'ai donc goûté la bière d'Offenbourg à mon retour et pris de nouveau le chemin de fer pour descendre à Appenweiler, bourg comparable à ces gros endroits du Sundgau, j'entends par la situation, le plan des maisons ainsi que par ces innombrables vergers qui font de chaque maison une véritable nichée d'oiseaux, de fleurs...J'y ai trouvé des gens de Strasbourg que je connaissais et qui avaient des connaissances et des parents là-dedans. J'ai trouvé que le peuple a assez les allures du populaire qui longe le Rhin, tu sais là dans les environs de Neuf-Brisach, Marckolsheim. Ce

n'était pas quant au peuple le type sundgauvien. Au reste les auberges étaient garnies de monde et de pots de bière et dans l'une d'icelles l'on dansait, garçons et jolies filles pour lesquelles ce pays est renommé, et tout cela non pas la polka mais tout simplement la valse. J'ai entendu à table d'hôte à Offenbourg une très jolie musique. À Strasbourg il faudrait déjà aller au théâtre pour entendre jouer aussi bien. Ayant ainsi considéré la ville, le village et la nature, j'ai pris vers huit heures du soir le chemin de fer retour pour Kehl. Pitsch, Patsch, Heidebritsch : l'omnibus nous fourrait là une quinzaine de personnes, enfants et chiens et grandes personnes et puis nous tirait à travers le Rhin sur ce joli petit pont de retour à Strasbourg. J'avalai quelques chopes, il était bientôt 11 heures...

Paris, 1^{er} août 1844

...Mais les brigands ! Ils m'ont fait payer cher mes premières impressions de joie. Figure-toi que j'ai voulu faire le grand Seigneur...Mea culpa, comme on vous en fait des additions ! Jusqu'ici je ne savais ce que c'était une addition, Dieu de Dieu ! Cinq francs pour une côtelette, une méchante demi-bouteille de vin, une omelette et puis un abricot. Que le diable le leur pardonne...

Bokenom , 9 décembre 1844

...À défaut de Paris, des cris, des vociférations dans une salle basse, mal éclairée à l'aide d'une huile puante, chauffée par un charbon malodorant, à défaut de bois...Je n'en finirais pas si je te décrirais toutes les autres misères de la vallée de larmes de ce collège de Bokenom, qu'on m'a présenté comme mondialement connu ! Je n'exagère rien, je te dis la vérité toute nue, et pardessus le marché, il fait un froid qui fait presque envier le sort de ces damnés éternels...

Saar Union, mercredi des cendres 1845

...Car voyez-vous, vous autres, le carême est ici et il est préparé, il va durer 40 jours et 40 nuits, les stockfisch et les harengs vous rempliront le ventre de puanteur et d'infection, la morue empestera la terre. Hier Mardi-Gras, quantité de fous, de masques dans les rues et beaucoup de neige dans la campagne. Dimanche dernier, il y a eu un grand bal masqué paré et travesti à Saar Union. On dit que l'on a dansé comme il faut, valse, quadrilles, galops, écossaises, polkas, etc. Il y a eu quantité d'amoureux, on a aussi mangé toutes sortes de bonbons, des papillotes...J'ai aussi été à Herbitzheim : pas de carnaval là-bas, mais on y priait 40 heures d'affilée pour rappeler les 40 heures que le Christ a passées au tombeau avant sa résurrection au matin de Pâques...

Saar Union, Saint Georges 1845

...Il fait beau temps ; c'est la foire aujourd'hui dans notre aimable petite ville. Tous ces porteurs de clous de soulier vont se saouler comme il faut et se remplir le ventre de schnaps-pommes de terre. Les juifs ayant Pâques ne se montrent pas ; ce qui fait que le commerce ne va point...

Saar Union 12 octobre 1845

...Note bien que le curé de Saar Union veut que ce soit pour les péchés des Bokenomer que tant de désastres ont lieu ici. Les pommes de terre sont presque toutes pourries. Le blé est misérable et fournit peu : on craint une disette. Si je viens là-haut, peut-être dans deux ou trois semaines, je ne viendrai pas moins chez toi frapper à ta porte, et me chauffer, voire même prendre la soupe... Que le diable emporte ma mauvaise étoile...

Strasbourg, 28 décembre 1845

...Mes professeurs, de la canaille ? Non, mon

cher, il n'y a là-dedans que de braves et honnêtes gens, entre autres l'excellent recteur de Strasbourg dont les jambes augustes aux étroites genuflexions valent bien un trésor d'érudition... Nos têtes universitaires en sont encore à faire de la France la grande Nation et de l'Alsace une province de choucroute qui ne manque point de réjouir leur gosier, malgré l'infériorité de ce mets sur tous les mets français. C'est une misère pour notre Alsace, nous sommes français pour payer les français ! Soit ! Mais le temps viendra, il n'est peut-être pas si loin, et on verra la grande Nation...Je te prie de réfléchir là-dessus. Oh, Europe ! Pourquoi n'as-tu point de principe ? Oh pape ! Pourquoi n'es-tu plus le souverain ! Chauffe bien ton poêle et fume ta pipe à loisir.

Strasbourg 25 août 1846

...Le pain est cher, le vin mauvais, la bière détestable, les citadins d'ici ne font depuis quelque temps que maudire les paysans de ce qu'ils vendent leur blé si cher...Je m'en vais te dire aussi que le Metzgerschangelé royal se trouve dans nos murs. C'est un excellent jeune homme. Quelles visites il a reçues samedi matin ! Toutes les autorités, magistrats à collets, en toges, officiers en uniforme, clergé en soutanes, professeurs en robes ou en frac...Tout le monde a fait la révérence devant lui, même l'évêque devant qui tout le monde fait la révérence...

Sainte forêt de Haguenau

Mon Dieu, je suis maintenant un maître d'études...Mon Dieu, quelle place ! Maître d'études ! Cher ami, je te souhaite une nouvelle âne-née. Nous n'avons presque pas de feu, nos mains gèlent comme la vigne, sapristi. En fait, j'aspire à devenir maître d'étude, je ne le suis pas encore mais je vais le devenir. J'ai bien froid, tu le vois à mon écriture. Que le bon Dieu m'assiste. Mon nez saigne. Le carnaval est proche. Bien des choses. Paulus.

Haguenau 17 janvier 1847

...Nous avons ici 48 gamins, les uns de 10 ans et les autres de 18...Quant à mes idées philosophiques religieuses, ne viens pas les bouleverser par ton scepticisme tranchant. Je suis déjà assez sceptique dans mon monde fictif pour être capable de me faire sauter en l'air. Vous autres gens qui savez peser les choses en véritables épiciers, vous êtes sans doute plus sage que nous, pauvres idiots... Remarque pourtant que les professeurs de Strasbourg m'ont surtout vanté pour ma force philosophique. L'un m'a même dit, et c'était le doyen, que pour la dissertation française, c'était d'une force supérieure, d'un mérite réel...Les hommes et les choses m'ennuient. Il n'y a que toi qui ne m'ennuies jamais, parce que tu sais jeter l'eau froide très à propos et que tu m'empêches de divaguer tout-à-fait. Si je peux tenir ici, il est entendu que je resterai. Dans tous les cas, je te verrai à Pâques et alors nous oublierons la métaphysique et les mathématiques et tout ce fatras de bêtises pour boire un bon verre de vin. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

Haguenau 23 avril 1847

...Figure-toi que j'ai lu dans le journal que l'ancien maire de Mulhouse, le député KOEHLIN, avait lu à la tribune de la Chambre des députés une lettre écrite par le général CUBIÈRES. Eh bien, le journaliste s'est excusé de n'avoir pu la reproduire à cause de l'accent germanique très prononcé de l'orateur...

Strasbourg 7 décembre 1847

...Il n'y a que de la brutalité dans ce bas monde. Il n'y a pas l'ombre de charité parmi les hommes. On n'aime que les voluptés qui rassasient. On vomit du

trop : jeter un écu à un pauvre dans une collection étalée en liste dans toutes sortes de journaux, cela s'appelle aujourd'hui être charitable. L'aumône est devenue un jeu de théâtre. Tu viens de le dire : il n'y a plus de cœur parmi les proches. Les parents s'injurient et se détroussent. Les gens d'un même village se voient sans se voir et s'entendent sans s'entendre...Quant à moi, je me porte bien. Depuis que je vis, je n'ai si bien vécu. À 11 heures du matin je me lève, à midi je dîne, à une heure je vais au café, après je lis et puis je soupe...

Rouffach 1^{er} juin 1848,

...Je donne des leçons de grec, de latin, de français en allemand, d'hébreu, d'arithmétique et d'algèbre, de géométrie et d'histoire et de géographie, de théologie et d'exégèse...En attendant, je te dirai que j'occupe une chambre qui peut contenir 9 mètres carrés : une fenêtre s'y trouve et donne immédiatement sur le fameux château...

Rouffach 30 mai 1850

...Nous vivons, mon cher ami, dans une époque bien triste. Partout où l'on va il n'y a que plaintes et misères et lamentations. L'argent est tellement rare que ceux qui n'en ont pas n'en auront jamais plus. Et cependant le théâtre de Colmar est assez brillant. Il y a une troupe allemande. Cela chante comme des rossignols et des merles et des chardonnerets et des canaris...Je lis beaucoup, j'en ai le loisir. Quelle est ton opinion sur les miracles dont il est question si fortement dans les journaux ? Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de miracles sous Louis-Philippe et y en a-t-il sous la République ?



NAISSANCES

MRLE Pauline	29/10/2018
VILLALVILLA Mathilde, Elena	20/11/2018
LLEBOT Zadig	26/11/2018
BLUM Armel, Lucien	05/12/2018
DINÇ Yasin	05/12/2018
HEBDING Maël, Yalza	10/12/2018
RABAH SCHNEBELEN Isaac	04/01/2019
MERGENTHALER Emilie	25/01/2019
RIETH Eloïse Francine Joséphine Catherine Claudine	28/01/2019
SCHMITT Lucas	07/02/2019
WILLINGER Timothée Cédric	20/02/2019
BELLIA Lenny Calogero Philippe	07/03/2019
GROSS Mathis	19/03/2019
FANTONI WATEAU Chloé	23/03/2019
JUILLIERE Timothée	28/04/2019
WOTLING Paola Marie	23/05/2019
STOFFEL Lenny	08/06/2019
GROSSHENY JACOBOWSKY Mathéo Lucien	20/06/2019
CARUANA-BAUER Zachary Hubert Joseph	26/06/2019
HANSER Guillain Paul Charles	29/06/2019
NAEGEL Emma	03/07/2019
MONTELLA Aksel, Pierre, René	07/07/2019
TRABER Malo, Simon	12/07/2019
SIRVENT Lyssana Cathy Michèle Jessie	06/09/2019
VERMOREL Mathis Jules	11/09/2019
LABBE Arthur Olivier Aristide	19/09/2019
WEBER Adélys Aïna	21/09/2019
FELTZ MISTLER Augustin	30/09/2019
SEILER Manon	23/10/2019
MOREIRA-MARQUES Ariel	06/11/2019
SCHNEIDER Olivia Nola	12/11/2019
GIOVANE Ela	16/11/2019

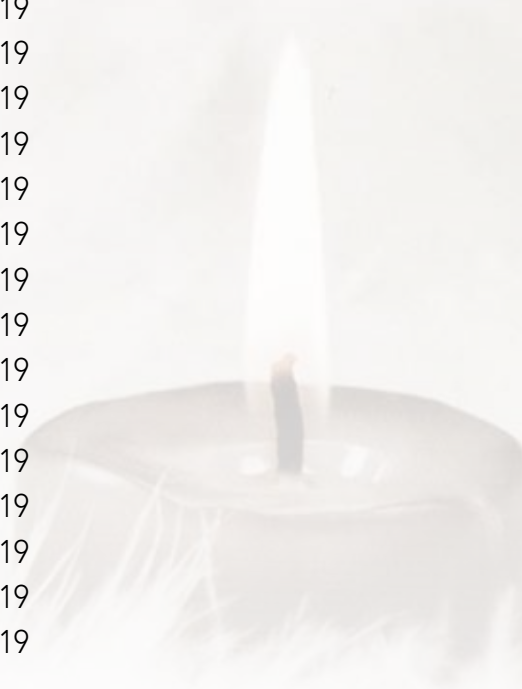
MARIAGES

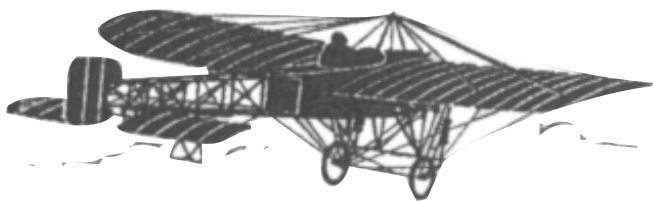
HEYMANN Eric et BARET Henriette	14/12/2018
CHABON Thomas et HECKY Clara	02/01/2019
WINKELMULLER Hugues et UHLRICH Véronique	26/01/2019
GRACIO Sébastien et SEYLLER-TURLEY Laurence	25/05/2019
CARNA Gérard et MICHEL Déborah	25/05/2019
SEILER Olivier et REMPP Caroline	01/06/2019
WEINGAESSEL Pierre et LEROUX Mélanie	01/06/2019
STUDER Fabien et MICLO Marie-Charlotte	08/06/2019
HEITZLER Alain et LABOUREL Corinne	20/07/2019
LARCHER Jonathan et SCHNEIDER Marie	08/08/2019
CRUPI Christophe et NGUYEN Virginie	31/08/2019
SCHMITT Philippe et CLEMENTZ Sandrine	14/09/2019



DÉCÈS

WINKELMULLER Pauline Jeanne épouse BUCHER	29/11/2018
BOROWSKY Marthe Régine épouse POHER	20/12/2018
GILG Yves Lucien	13/01/2019
GUETH Marie-Andrée épouse BANNWARTH	21/01/2019
JOCHEM Claude Robert	11/02/2019
THOR Liliane épouse ROTHENFLUG	12/02/2019
WINKELMULLER Anne Gabrielle	20/02/2019
TROESTER Véronique Danielle Doris épouse WISSLER	24/02/2019
ROHN Emérence Marie	04/03/2019
FOHRER Alphonsine Marie Thérèse épouse WEISS	04/03/2019
RITZ Paulette Marie épouse VONTHRON	12/03/2019
ROSSI Nadio Mauro	04/04/2019
BIRGAENTZLE Bernard Marcel Joseph	13/06/2019
BURGHARD Marie Denise	28/07/2019
PERGE Estelle	09/08/2019
HANSER François Daniel	16/10/2019
HANSER Josette Andrée épouse GILG	03/11/2019
REINBOLD Albert	07/11/2019





AIR MODÈLE BLÉRIOT

Notre association existe depuis 1996. Son but est de promouvoir et de faciliter la pratique de l'aéromodélisme.

Pour cela, nous nous retrouvons régulièrement, au gré des disponibilités de nos membres et dès que la météo le permet, sur un terrain situé dans la partie est de notre commune, dans le prolongement de la voie qui mène à la 'cabane des chasseurs'. Nous évoluons régulièrement les samedis et dimanches, parfois en semaine, de mars à novembre.

Nous privilégions la pratique du vol moteur électrique qui génère peu de nuisances sonores et est respectueux de l'environnement. Notre activité est centrée autour du vol de modèles réduits de planeurs équipés de moteurs, mais certains de nos membres font aussi évoluer des modèles réduits d'avions, d'hélicoptères et, depuis peu, de drones.

Nous avons régulièrement l'occasion d'étendre nos activités en conseillant des particuliers sur l'utilisation de modèles réduits radiocommandés, particulièrement de drones. Nous avons aussi initié une activité 'drone et photographie aérienne' à l'occasion de la compétition de labour organisée par les Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin à la Ferme Stoffel en août 2018.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) et nous évoluons donc dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Nos membres se retrouvent régulièrement au terrain dans une ambiance détendue et les échanges entre passionnés d'aéronautique meublent les pauses entre deux vols.

Nous sommes bien sûr disposés à accueillir tout amateur de vol modèle réduit, avion, planeur, hélicoptère ou drone et sommes à même de dispenser une initiation à la pratique de notre sport grâce à nos instructeurs qualifiés et reconnus par la FFAM, Jean-Louis INGUIMBERTY, notre chef moniteur et Benjamin GASZTYCH.

Convivialité et rigueur dans la pratique de notre sport sont nos maîtres-mots.

Christophe GASZTYCH

Air Modèle Blériot

9, Rue du Quai
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
03 89 20 92 12
christophe.gasztynch@wanadoo.fr



AMICALE DE PÊCHE «ETANG LES TILLEULS»

La saison s'achève à peine, que la nouvelle est déjà en préparation. C'est le moment pour moi de remercier tous les membres de l'amicale, tout particulièrement les personnes du comité pour le bon déroulement de la saison passée.

Je lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour une partie de pêche ou pour passer un moment convivial au bord de l'eau. Je leur donne rendez-vous le vendredi 13 mars 2020 pour l'assemblée générale. Je rappelle que les étangs seront ouverts au public du 4 Avril au 4 Octobre 2020.

Enfin comme la nouvelle année arrive à grands pas, je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Pour l'amicale, le Président
Benoit WINKELMULLER

CONTACT :

AMICALE DE PÊCHE

Mattenweg
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
Ou
Le Président
Benoit WINKELMULLER
06 47 54 75 18

NOS DATES :

13/03/20 : Assemblée Générale
04/04/20 : ouverture des étangs au public
17/05/20 concours de pêche (grosses truites)
04/10/20 fermeture des étangs au public

NOTE :

Pour tous vos événements, pensez à louer notre magnifique salle et son préau au bord de l'eau !





**« UNE GOUTTE DE SANG
VAUT PLUS QU'UN DIAMANT »**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Le don du sang est essentiel. C'est un engagement qui vient du cœur, un geste vital et nécessaire. Donner son sang est également un acte généreux, solidaire, pour des personnes que vous ne connaissez jamais et qui ne vous connaîtrons jamais.

L'amicale est une association de bénévoles ; son rôle consiste à diffuser les informations relatives aux collectes, à assurer la préparation de la salle et la distribution des collations offertes après chaque don, les desserts sont préparés et offerts par les membres du comité, un grand merci à eux.

Les collectes de sang ont lieu au chalet de l'ASSE, rue du Rempart, salle qui se prête bien à cette occasion. Nous remercions l'ASSE pour la mise à disposition de ce local.

Lors des 4 collectes de l'année 2019 nous avons eu 307 dons de sang dont 23 nouveaux donneurs, nous constatons une légère baisse par rapport à 2018. Ensemble faisons bouger ces résultats, nous comptons vivement sur votre générosité, les malades vous en seront reconnaissants.

Cette année l'amicale a fêté les 50 ans de sa création, elle a été créée le 19/05/1969 par une poignée de bénévoles désirant développer l'œuvre humanitaire qu'est le don du sang. Depuis sa création, elle a organisé 160 collectes et enregistré 10 130 dons. De très nombreux bénévoles ont œuvré au sein de l'association durant ces années pour promouvoir le don du sang, qu'ils soient tous remerciés pour leur disponibilité et leur dévouement.

L'équipe de l'EFS, le président et le comité vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2020.

Le Président,
Patrick FLEURETTE

E-mail : pfdondusang@outlook.fr

**Je cours noter la
date des prochaines
collectes !**

**17 janvier 2020
03 avril 2020
24 juillet 2020
09 octobre 2020**



Les membres du comité et Mesdames les présidente et vice-présidente de l'UD 68 (photo 50^{ème} anniversaire)

APEPA

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public en Alsace (APEPA) est une association non affiliée et locale qui existe depuis 4 ans dans la commune. Elle organise de nombreuses manifestations :

- soit pour offrir à tous les enfants et à leur famille un moment convivial;
- soit pour récolter des fonds afin de permettre aux enfants de bénéficier d'activités et de sorties dans le cadre de l'école mais aussi pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage. Cela passe notamment par le financement de matériel pédagogique, de jeux et de livres ainsi que des intervenants comme le Planétarium de Strasbourg ou encore l'organisation de spectacles, la distribution de beignets pour le carnaval ou l'aide au financement des séances de piscine.

L'APEPA propose également des solutions face à des problématiques diverses, elle est chargée de représenter les parents auprès du corps enseignant et des institutions (ex. CDEN 68, Conseil Départemental de l'Education Nationale, ...).

Les parents élus se tiennent à votre écoute toute l'année. Vous pouvez adresser vos questions ou suggestions par mail, via Facebook ou dans notre boîte aux lettres.

Les représentants aux conseils d'école

Maternelle

- Audrey CORRADO
- Sandrine MARCHAND
- Delphine MOREL
- Gabrielle MANNHEIM
- Hanane PASCAL
- Marilyne WAHL

Elémentaire

- Joëlle JOANNES
- Hanane PASCAL
- Gabrielle MANNHEIM
- Séverine GODDE
- Aurélie SCHULLER
- Delphine MOREL
- Raphaël GUGLIUCCIello
- Virginie VONE
- Marie-Pierre PROTCHE
- Sabine PAPETTI

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION ?

En apportant votre aide ponctuellement lors des manifestations (St Martin, Boom d'Halloween, Chasse aux œufs, etc.) et/ou en adhérant à l'association (bulletin téléchargeable sur le site APEPA).

Que vous soyez parents d'enfants en maternelle, en élémentaire ou au collège, collaborons pour offrir le meilleur à nos enfants !

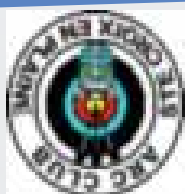
APEPA

13, Rue des Ecoles
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE
Tél. : 06 60 24 46 20
saintecroixenplaine@apepa.fr

SUIVEZ NOUS SUR

www.apepa.fr

Association reconnue d'utilité publique



**ARC CLUB
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE**



Avec la rentrée, l'entraînement en salle pour l'Arc Club Sainte-Croix-en-Plaine reprend avec une séance encadrée pour les débutants tous les vendredis de 19H à 20H à la salle de la Colombe où nous vous accueillerons avec plaisir.



Suivez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/arcclubsaintecroixenplaine/> tout au long de l'année au cours de laquelle quelques manifestations sont déjà confirmées :

- Concours salle 2X18m le 10 Novembre 2019
- Concours salle 2X18m le 26 Janvier 2020

*Bon tir et beaucoup de satisfactions
à tous les archers pour la saison 2019/2020.*



ASSE



50 ans ! Un demi-siècle de vie pour notre association, qui a su, au fil des années, proposer de multiples activités, organiser de nombreux événements, pour créer du lien mais aussi vous faire plaisir !

Les sections sont toujours aussi nombreuses et vous permettent de pratiquer une activité adaptée à votre niveau et à vos envies, dans une ambiance conviviale.

Des encadrants diplômés, qui continuent de se former pour vous, et des bénévoles toujours volontaires qui s'occupent de faire vivre ces 9 sections, n'hésitez pas à venir découvrir une activité, vous êtes le bienvenu €

A NOTER

Les rendez-vous à ne pas manquer en 2020 :

Fête des Sections + Démonstrations le samedi 23 Mai 2020

Assemblée Générale le vendredi 26 Juin 2020

Fête d'Automne le dimanche 4 octobre 2020

Nous comptons sur vous tous pour participer à ces événements !

Et toujours notre chalet de l'ASSE disponible à la location pour toutes vos fêtes de famille ou autres :
contact : Rachel RISSER au 03 89 49 12 42



Des questions ? le suivi de l'actualité de nos sections ?
Rejoignez notre page Facebook sans plus attendre !
Et rendez-vous sur <http://www.association-asse.fr>



L'ASSOCIATION FAMILIALE



En 2019, l'Association familiale de Sainte-Croix-En-Plaine vous a proposé différentes activités, telles que des ateliers pour les enfants, une soirée Halloween pour les adolescents, un atelier floral, etc.

Pour 2020, l'association familiale vous propose plein de nouvelles activités !

Au programme de cette nouvelle année :

- 8 février : Atelier beauté mères-filles
- Courant Mars : Atelier plantation
- 3 avril : Atelier d'art floral
- 17 mai : Marche familiale
- 6 juin : Atelier Fête des Mères
- 20 juin : Atelier Fête des Pères
- 31 octobre : Halloween : soirée pour les adolescents
- 4 décembre : Atelier floral
- 19 décembre : Atelier bredalas et cartes de vœux

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez découvrir l'association ou proposer votre aide pour de nouvelles activités.

Sevin UNAL : Présidente
Séverine GODDE : Trésorière
Sandrine MARCHAND : Secrétaire
Nathalie VOGEL - Céline MASSING
Françoise LAURENT - Annabelle HASE
Josiane GULLY - Christine AMORIN
Mirella MELGUEIRA

<http://afsaintecroixenplaine.blogspot.fr>
Mail : af.saintecroixenplaine@gmail.com
06 52 72 51 01





Ensemble Folklorique "AUREORE" Sainte Croix en Plaine



L'Ensemble Folklorique Aurore est une société qui œuvre depuis plus de 60 ans à promouvoir l'Accordéon et les traditions du Folklore Alsacien tout en gardant un esprit jeune et volontaire.

Nos activités :

- Nous proposons des cours d'accordéon pour jeunes et moins jeunes. Le programme est fixé en fonction des souhaits et des objectifs de chacun.
- En parallèle notre Orchestre d'Accordéon est composé de musiciens aguerris qui jouent des musiques variées. Que vous soyez accordéoniste, joueur de clavier ou de batterie n'hésitez pas à faire un essai.
- Le Mini-Folklore se retrouve les lundis, pour découvrir les danses traditionnelles d'Alsace.
- Après les sorties estivales dans diverses fêtes de la région, le Groupe des adultes se réunit à nouveau tous les 15 jours le lundi soir pour préparer dans la bonne humeur les nouvelles échéances.
- Enfin, la Danse de salon pour adultes fait son retour le mercredi soir. Si vous souhaitez découvrir ou perfectionner la valse, le tango, le cha-cha-cha, le rock'n roll et bien d'autres danses cette section est faite pour vous.



Bien sûr pour continuer à proposer ces animations, toute une équipe de bénévoles s'active tout au long de l'année pour entretenir notre salle et assurer nos diverses manifestations (Banquets, anniversaires, mariages, locations de salle...). N'hésitez pas à nous consulter pour vos fêtes !

Nos prochaines manifestations :

Samedi 1 février 2020 : Soirée couscous
31 décembre 2020 : Réveillon de la Saint Sylvestre

Contacts :

Accordéon Club
Serge CALABRESE 06 68 91 58 44
Groupe Folklorique : Nathalie STEIB 06 23 05 22 73
Location salle : Guy PETER 03 89 22 00 43

L'ACCORDEON CLUB et le GROUPE FOLKLORIQUE AUREORE
vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes de Noël et une Bonne et Heureuse Année 2020.



COMPAGNIE D'ARC SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Depuis 1974, la Compagnie d'Arc partage la passion du Tir à l'Arc à Sainte-Croix-en-Plaine en offrant la possibilité de pratiquer toutes les disciplines du tir à l'arc pour un large public, y compris les personnes ayant un handicap physique ou une déficience visuelle.

Toutes les séances d'entraînement sont encadrées par des entraîneurs diplômés par la Fédération française de Tir à l'Arc (FFTA) ou formés par la Fédération Française Handisport. La Compagnie d'Arc s'engage également dans les nouvelles disciplines officielles de la FFTA en proposant à ses membres des moyens adaptés à leur entraînement, que ce soit en discipline olympique, en disciplines de parcours ou le Run Archery.

De l'initiation à la compétition, le club dispose du matériel adapté pour la pratique des plus jeunes. Il accueille les enfants à partir de 7 ans (catégorie Poussins) et leur propose de participer aux compétitions qui leur sont ouvertes par les règlements de la FFTA.

La Compagnie d'Arc accueille les débutants de tous âges tout au long de la saison, lors des séances encadrées, les samedis de 14h00 à 16h00 hors périodes de vacances scolaires ou jours fériés.

Pour plus de renseignements :
www.compagniedarc.fr
contact@compagniedarc.fr
06 38 55 43 82



ASSOCIATION ELLE'Z'AS



UN PROJET SPORTIF AU MAROC

Du 12 au 27 mars 2021, c'est une équipe locale qui s'engagera dans un défi sportif assez exceptionnel !

Sabrina RISSER, de Sainte-Croix-en-Plaine et Alexandra BATSERE participeront, au volant de leur 4x4 à 10 jours d'adrénaline au travers du désert Marocain.

Ce projet intrigant mérite quelques questions :

Mais quel est ce projet fou ?

Nous allons participer à la 31ème édition du Rallye Aïcha des Gazelles. Il s'agit du plus légendaire rallye raid féminin dans le désert marocain. Le principe est simple, il suffit de relier un point A à un point B en faisant le moins de kilomètres possibles à l'aide d'une boussole, d'une règle et d'une carte, tout ceci en pointant des contrôles de passage (CP).

En quoi consiste alors ce rallye ?

A bord de notre 4x4, nous devons chaque jour choisir notre parcours en analysant la carte avec des coordonnées géographiques, en appréhendant les difficultés du terrain et en choisissant le parcours le plus court possible. Toute notion de GPS et de vitesse est interdite ! C'est une vraie course d'orientation avec des difficultés techniques de conduite (sable, herbes à chameaux, roche, etc)

Et le côté humanitaire dans tout ça ?

Le Rallye Aïcha des Gazelles, c'est aussi un engagement tout au long de l'année par son association caritative Cœur de Gazelles. Reconnue d'intérêt général depuis sa création en 2001, Cœur de Gazelles œuvre pour des projets solidaires qui répondent aux besoins des populations locales du Maroc : le médical, la scolarisation, l'environnement et le développement durable, la réinsertion professionnelle des femmes, l'assistance à la vie quotidienne, etc.

Et pourquoi votre équipage ?

Sabrina se lance dans son 3ème rallye après avoir frôlé la victoire lors de sa précédente participation au Cap Fémina Aventure en 2018 : vainqueur de l'étape des dunes et 1ère au classement général de 5 étapes sur 6 ! C'est également lors de cette édition qu'elle a rencontré Alexandra qui l'accompagnera en tant que co-pilote dans ce nouveau projet.

Nous remercions le conseil municipal de Sainte-Croix-en-Plaine pour son soutien à notre aventure. Nous sommes heureuses de porter les couleurs de la ville !

Pour nous suivre sur Facebook @TeamCQGRAG2021





FOOTBALL CLUB DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Stade de La Colombe – 3 rue de St Exupéry – 68127 Sainte-Croix-en-Plaine

LES JEUNES A LA BARRE

C'est avec une espèce d'auto-satisfaction que l'on peut dire que le FC local n'a jamais été aussi bien dans ses chaussures... de foot qu'aujourd'hui !!

En effet, sur le plan purement sportif, le club évolue pour la 2^{ème} année consécutive en Régional 3, niveau jamais atteint depuis sa création.

Dit comme ça, cela ne paraît pas extraordinaire, et on vous l'accordera, mais cela n'est pas commun quand on connaît les conditions

- Un joueur-entraîneur d'à peine 28 ans
- un capitaine de 22 ans
- un staff technique d'expérience et bénévole
- des joueurs qui pour la plupart sont du cru avec des qualités techniques mises en valeur par des cerveaux qui fonctionnent plutôt bien.

Alors OUI, on peut être fier de ce que devient petit à petit notre club du FC STE-CROIX-EN-PLAINE, car les difficultés que rencontre le monde associatif en général, sont tout à fait à l'image de notre monde individualiste, dans lequel le « bien commun » n'a de valeur que lorsqu'il rapporte individuellement .. et où l'engagement et l'implication seraient des valeurs que l'on attendrait seulement des autres... Alors, on peut ne pas aimer le foot, mais les sports collectifs font partie de ces derniers endroits qui permettent de partager de vraies valeurs humaines que nos sociétés trouvent d'un autre temps ou même inutiles... mais je m'égare... ce n'est que foot...



EQUIPE 2



EQUIPES 1 & 2... de dans 15 ans

Par contre, les choses ne se font pas toutes seules !! Il y a aussi un encadrement qui travaille dans l'ombre, et qui accueille toutes les bonnes volontés qui, en donnant un peu de soi, un peu de temps, un peu d'expérience, avec un zeste de bienveillance, permettront aux générations futures de construire LEUR monde associatif, culturel et sportif ... Merci pour eux !!

Pour ceux qui auront compris le message, il n'y a plus qu'à prendre contact – vous serez les bienvenus.

CONTACTS :

Président : Marcel REEB - 03 89 22 00 41 • Vice-Président : Romain WINCKENMULLER - 06 85 75 51 57

Secrétaire : Nelson MELGUEIRA - 07 69 95 87 62 • Président des Jeunes : Luis MELGUEIRA - 06 45 39 45 52

Location salle : Virginie LIGIBELL - 06 30 89 44 00

Pour les infos du club en temps réel

Rendez-vous sur site web <http://club.quomodo.com/fcsaintecroixenplaine>



FORM'AO **(FORMATION EN ANIMATION OCCASIONNELLE)**

Fort d'une expérience de nombreuses années dans l'animation ainsi que dans la direction de séjours de vacances, nous avons su créer une équipe solidaire sur le long terme à travers le développement de projets communs. C'est dans ce sens que notre association, Form'AO a vu le jour. Ces nombreuses expériences dans l'animation nous ont permis de créer au fur et à mesure une équipe soudée et unie et également de constituer un panel de connaissances diverses.

A travers Form'AO, nous tenons donc à transmettre ces connaissances et à perpétuer et développer l'animation auprès des enfants. Le tout en tenant compte des besoins de l'enfant afin de favoriser son développement global.

Pour cela notre association scinde ces activités en deux axes ;

Le premier est la formation, Form'Ao a pour but de mettre en place des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme nécessaire pour être animateur auprès d'enfants en accueil de loisirs ou en colonie de vacances.

Le second est la participation et la mise en place d'actions dans le domaine de l'animation :

€ C'est ainsi qu'après deux ans d'étroite collaboration avec l'Association Familiale de Sainte-Croix-en-Plaine, nous avons repris cet été la gestion de l'accueil de loisirs de la ville durant les 4 premières semaines de l'été afin de faire passer de supers vacances aux enfants de la commune et des environs. Et nous recommencerons l'été prochain.

€ Courant du mois d'août nous avons également proposé pour nos jeunes (14-17ans), un séjour de vacances itinérant dans le massif vosgien. Baignades dans les lacs, canoë, sortie à Fraispertuis, bowling, nuit sous tentes et découverte de la montagne ont rythmé les 2 semaines de vacances du petit groupe de jeunes qui ont participé au séjour. La bonne entente, la complicité et les parties de rigolade étaient également bien présentes pendant ces 2 semaines et les jeunes en gardent de beaux souvenirs. Ce qui nous poussera sûrement à renouveler l'expérience l'été prochain.

Afin de ne pas manquer les projets que nous comptons mettre en place l'année prochaine et qui sont susceptibles d'intéresser vos enfants, soit en tant qu'enfants/jeunes pour participer à nos accueils, soit en tant qu'animateur pour les encadrer, je vous invite à nous suivre sur les réseaux sociaux et à consulter notre site internet.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année !

Cassandra BIRGAENTZLE,
Vice-présidente



ASSOCIATION « LE FIL CRÉATIF »

L'Association compte déjà trois belles années de rencontres, d'échanges et de créations autour du « Fil » : couture, patchwork, broderie, crochet, points comptés...

C'est toujours avec enthousiasme et impatience, pour certaines, que les membres attendent le lundi après-midi pour se réunir. Trois de ses membres ont désormais passé la barre des 80 ans. Au calendrier elles inscrivent : **atelier, brico, bricolage, couture, club, fil créatif**, pour ne pas rater ce rendez-vous convivial, même si la plupart des réalisations se font à domicile. Alors quel bonheur de venir le lundi pour épater ses amies avec le dernier ouvrage, demander leur avis, se faire aider...

Vingt-cinq rencontres ont eu lieu en 2019, avec l'AG statutaire et un repas à Noël, ainsi que diverses sorties, visites d'expos, salons du tissu, Carrefour Européen du Patchwork...

En avril, soirées d'échanges avec le club « Pique et Patch » de Volgelsheim.

En mai, organisation des Portes Ouvertes.

En juin, participation de cinq membres à la « journée citoyenne » de la commune.

En septembre, stand de vente au profit de la paroisse lors de la fête paroissiale.

En décembre, présence au marché de Noël organisé par la commune.

Les Portes Ouvertes du mois de mai permettent de montrer les talents et la créativité de chacune. Cette année, cette belle journée a, comme d'habitude, drainé de nombreux visiteurs de la commune et des environs. L'imagination de certaines a donné un cachet particulier aux différents stands. Sous un parasol on découvrait les thèmes de « l'été », puis le « **charme d'autrefois** » offrait de fines réalisations en dentelles anciennes ; il y avait la « **malle aux bonnes affaires** », les animaux en tissu du « **petit zoo** », des coussins ronds avec la technique « crazy » (patchwork...). Le plus surprenant a été la belle exposition « **la couture, autrefois** » présentée par notre octogénaire Christiane ZINCK : divers outils, fers à repasser et une superbe machine à coudre du temps de son apprentissage. Christiane, qui, en fêtant ses 80 ans, a déclaré : « c'est un cadeau pour moi de venir à l'association et de pouvoir continuer mon ancien métier de couturière au moins encore cinq années ». Pour une autre octogénaire « à l'association on est comme une famille ».

Développer la créativité dans un esprit d'échange et de convivialité, laisser germer les graines semées pour construire de nouveaux projets, partager ces moments avec toute personne qui souhaiterait intégrer le groupe en apportant ses compétences, tel est le souhait formulé par l'association pour l'année

2020. Que soient remerciés, tous ceux qui la soutiennent, principalement par leur présence lors des manifestations.

Que ces 366 jours à venir soient, pour tous, remplis de paix, de sérénité et d'optimisme.

La Présidente,
Marlyse ERDINGER





LES AMIS DU SAINT NICOLAS

Nous sommes un groupe de quelques bénévoles pour qui il tient à cœur de perpétuer la tradition du Saint-Nicolas. A l'approche de cette fête nous nous réunissons pour confectionner des sachets de friandises offerts à l'ensemble des écoliers de la ville qui leurs sont distribués par le grand patron lors du goûter organisé en association avec la commune.

Au courant de l'année nous organisons divers évènements. La bourse aux vêtements et affaires de puériculture qui a lieu à la salle Aurore au mois de mars. Notre prochaine bourse se tiendra le 28 et 29 mars 2020. Les demandes d'inscriptions pour les exposants pourront se faire par email à l'adresse suivante, boursestecroix@gmail.com.

Les profits de cette manifestation nous ont permis d'une part, de faire des dons, à la SPA de Colmar, à la recherche pour le cancer féminin et à l'ARAME, une association régionale dont la mission principale est de contribuer à la guérison de jeunes patients, en optimisant leurs conditions d'accueil en milieu hospitalier et en soutenant la recherche.

D'autre part, pour inviter les enfants de la ville au traditionnel bal de carnaval qui a lieu au mois de février, à la salle Schweitzer. Une après-midi récréative destinée aux tous petits, pour profiter d'un moment festif pour se défouler et profiter du goûter offert, servis par les membres en costume.

Rendez-vous le samedi 29 février 2020 pour la prochaine édition.

Les membres de l'association vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

*La présidente
Simone SPOLMAYEUR*





ASSOCIATION MOTO CLUB DE LA PLAINE :

ÇA ROULE AU MOTO CLUB DE LA PLAINE

Comme prévu l'année dernière et grâce à l'investissement de tous ses membres, notre association a pu finaliser début 2019 l'ensemble des travaux et démarches, pour enfin recevoir l'homologation tant attendue du terrain de motocross. La Fédération Française de Motocyclisme et la Préfecture du Haut-Rhin ont ainsi donné leur aval au début de l'été et le terrain a pu accueillir ses premiers pilotes au cours du mois de juillet.

Depuis, les membres du Moto Club s'activent et s'organisent afin de permettre à tous les pilotes licenciés FFM, internes et externes au club, d'accéder au terrain tous les samedis après-midi de 13h à 18h et dimanches de 9h à 18h (17h en période hivernale), ainsi que la majorité des jours fériés. Un site Facebook a également été créé, permettant de communiquer quelques informations (ouverture du terrain, photos). Nous pouvons tous être satisfaits et fiers du travail accompli, car les retours et avis des pilotes sont unanimement positifs quant au plaisir qu'ils prennent à rouler à Sainte-Croix-en-Plaine. Pour preuve, le Moto Club a régulièrement accueilli de nouveaux membres depuis cet été et nous comptons désormais une vingtaine de pilotes licenciés FFM, auxquels il faut rajouter les membres «non pilotes». Et ce n'est certainement pas fini...

Pour celles et ceux qui souhaitent s'initier aux joies du motocross, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez donc pas à venir nous voir, nous sommes à votre disposition pour échanger sur notre passion. A bientôt.

*Christophe ZEMB,
Président du MC Plaine*

*(pour tous renseignements complémentaires me
contacter au 06 82 22 32 49 ou zembchris@gmail.com)*





LA ROSE D'OR ASSOCIATION DES RETRAITES



COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE

Président :

M. Daniel GROLLEMUND

1^{ère} Vice-Présidente :

Mme Antoinette KOUTNY

2^{ème} Vice-Présidente :

Mme Myriam MOHRLOK

Trésorier :

Mme Michèle LEIBY

Trésorier Adjoint :

M. Yvan KOUTNY

Secrétaire :

Mme Fernande GOLLENTZ

Assesseurs :

M. Gaston BERNARDIN

M. Anselme BURGHARD

Mme Marie Louise BAUER

M. Jean Claude ROHN

M. André GOLLENTZ

M. Robert HECHINGER

Mme Marie-Simone HEYMANN

M. Michel METTE

Mme Denise MANN

Mme Arlette BURGHARD

La Rose D'Or est une Association de jeunes et moins jeunes retraités, qui se réunissent une fois par mois pour fêter les anniversaires des membres et une après-midi jeux, dans la salle Schweitzer. L'ambiance est toujours conviviale (les dates sont définies par un calendrier établi en début d'année. Il est disponible chez le président Daniel GROLLEMUND
Tél. : 03 89 22 09 23 (avis aux amateurs)

Nous organisons plusieurs sorties d'un jour pour des moments de détente et de découvertes. En automne nous invitons des clubs amis et bien sûr tous les intéressés à un repas dansant dans la salle Aurore.

En début d'année nous proposons une après-midi théâtre et souhaitons de

JOYEUSES FÊTES A TOUS

SAINTE-CROIX HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

Nos objectifs, fixés lors de la création de l'association, ne varient pas : faire connaître l'histoire millénaire de Sainte-Croix et de ses habitants par le biais de conférences, de publications, de visites guidées, etc., établir l'histoire des familles locales, assister, guider celles et ceux qui entreprennent des recherches généalogiques et, enfin, éveiller les consciences à l'importance de la sauvegarde du patrimoine bâti de la petite ville. Afin qu'elle ne perde pas son image, son caractère, son authenticité. Mais, malgré toute l'expertise que nous lui avons apportée, la municipalité n'en a cure, elle qui a fait supprimer, dans le PLU, une dizaine d'éléments architecturaux, deux granges, une maison et quelques vénérables murs de la liste des bâtiments à conserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme.



Nos publications :

notre annuaire 2019 – le 8e déjà ! - a paru en septembre. Tout au long des 70 premières pages, les auteurs font la part belle à la vie bien remplie et l'œuvre considérable de Jean-Georges Stoffel, l'enfant de Sainte-Croix sans doute le plus célèbre, qui vécut au 19e siècle. Faut-il le rappeler ? Cet autodidacte, élevé dans une famille paysanne, fut un historien reconnu de l'Alsace médiévale, un poète ayant sauvé de l'oubli de nombreux contes et de légendes alsaciennes, un archéologue infatigable, un entomologiste spécialiste des papillons et, pendant les huit dernières années de sa vie, bibliothécaire en chef de la ville de Colmar. Les 20 dernières pages sont consacrées aux lettres qu'un de ses amis, Paul Burtz, lui aussi natif de Sainte-Croix, lui a envoyées de 1842 à 1855. Écrites dans un style alerte, elles livrent un témoignage direct, précieux et ô combien passionnant des petits et grands événements de leur temps. Le récit des vicissitudes de sa vie, des voyages que ce privilégié a pu entreprendre et le regard acéré et sans complaisance qu'il porte sur l'Europe et la France fascinent le lecteur.

La parution des cahiers ne tarit pas non plus. Trois ont paru en 2019 dont un traitant des statuts et règlements de la ville au Moyen-Âge. Merci aux très nombreux adhérents et sympathisants qui achètent nos publications. Ils témoignent ainsi de leur attachement à notre ville.

Nos principaux RDV en 2020 :

l'assemblée générale suivie d'une conférence à thème historique le 3 avril 2020, la sortie culturelle en mai ou en juin, les Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre et le Festival du Livre de Colmar en novembre.

Nous sommes toujours intéressés par toutes sortes de documents, photographies de famille, de fêtes et de manifestations diverses que vous voudriez bien mettre à notre disposition pour contribuer à l'enrichissement de la mémoire collective. Après les avoir scannés, nous vous les restituerons de suite.

Contact => par téléphone fixe au 03 89 72 93 05, par courriel : shgscp.asso@gmail.com ou sur la toile : <https://sites.google.com/site/shgscp>. Permanences assurées à la salle Hansi du pôle culturel le deuxième lundi de chaque mois de 16 à 18 heures.

Joyeux Noël 2019 et très bonne année 2020 !

Pour le président Bernard WEISS et son comité,
Aimé MEYER



STE-CROIX RUNNING CLUB

COURIR, CE N'EST SEULEMENT BON POUR LA SANTÉ !

Le club de course à pied de Sainte-Croix-en-Plaine, vous connaissez ?

Notre club est constitué d'une vingtaine de membres et c'est dans la bonne humeur que nous nous retrouvons, une ou plusieurs fois par semaine, pour aligner nos foulées.

Le plaisir de courir reste notre principale motivation et notre slogan pourrait être :

« Tout seul, je vais vite. Ensemble on va loin.
Esprit d'équipe, comme un besoin ! »

Chacun est ensuite libre de se fixer des challenges et de participer à une course organisée : 10 km, semi-marathon, marathon, course solidaire, trail... Notre beau maillot a été vu à de nombreuses reprises, lors de courses régionales et même internationales !

Bienvenue à celles et ceux qui veulent rejoindre notre équipe !



CONTACT : Philippe GAYRARD

Tél. : 03 68 07 76 19 - Port : 06 36 81 56 46

stecroixrunningclub@outlook.fr



Sainte Croix Running club



SOCIETE DE GYMNASTIQUE « ST-LEON »

La Société de gymnastique compte actuellement près de 230 membres âgés de 2 à 89 ans. Ces quelques lignes pour la présenter.

Notre carte de visite :

Association créée en 1921, agréée Jeunesse et sport depuis 1951.

Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF).

Présidée par Gérard FOHRER à la tête d'un comité d'une vingtaine de membres élus.

Animée par une trentaine de cadres et aides bénévoles assurant les entraînements et répétitions pour la bonne marche des activités pratiquées en son sein.

Le profil moyen de notre adhérent :

Plutôt jeune : près de 160 de nos membres ont moins de 18 ans.

Il y a 2/3 de licenciées féminines et 1/3 de licenciés masculins.

Les activités :

L'éveil de l'enfant s'adressant à une cinquantaine de jeunes enfants âgés de 2 à 6 ans. Grâce au programme éducatif présenté par l'équipe d'encadrement, cette discipline propose des activités physiques, des jeux, de l'expression artistique (dessin, musique, danse) ce qui permet d'accompagner l'enfant dans son développement sans spécialisation précoce. Cette activité se pratique les mercredis après-midi au Foyer paroissial.

La gymnastique sportive féminine et masculine propose plusieurs niveaux de pratique, de l'initiation au perfectionnement. Pour les plus jeunes de 6 à 10 ans, c'est l'apprentissage des bases gymniques sur une dizaine d'agrès, car la notion de plaisir et d'ouverture à la masse des pratiquants reste le mot d'ordre. Après 10 ans, le travail de base et l'apprentissage de nouveaux éléments se poursuit. C'est là qu'intervient la notion de perfectionnement et la préparation de compétitions permet une certaine émulation. Pour satisfaire tous les niveaux d'âge, ces 2 disciplines s'exercent 6 jours sur 7, les mardis soirs à la Salle des sports « La Colombe » et les autres soirs au Foyer paroissial. Le Samedi soir pour les plus courageux et nos meilleurs éléments au Centre Sportif de Mulhouse.

Action « développement durable »

Notre association est également très active dans les organisations de compétitions, à ce titre la saison 2019 était l'occasion de nous lancer dans des actions plus spécifiques « développement durable » prônées par notre Fédération et le mouvement sportif en général.

Lors de 3 compétitions de gymnastique nous avons mis cela en avant et sensibilisé nos membres, les participants et les spectateurs aux bonnes pratiques du co-voiturage pour les déplacements, l'utilisation de vaisselles et gobelets réutilisables, le tri des déchets lors des manifestations, etc.

Le résultat le plus visible et net : nous avons pu réduire de $\frac{3}{4}$ le volume habituel des déchets à l'issue de ces compétitions. Cette démarche citoyenne et pédagogique sera reconduite et améliorée.

La musique regroupe une quinzaine de musiciens qui se retrouvent hebdomadairement le jeudi soir, au foyer paroissial pour s'exercer au répertoire des morceaux de batterie-fanfare. Ce qui leur permet de participer aux manifestations locales et aussi à des rencontres de musique.

La ludothèque « l'îlot-jeux ». Ses membres se retrouvent pour une soirée « jeux » mensuelle. Elle convie petits et plus grands à se retrouver autour d'une table de jeux pour un moment de convivialité intergénérationnel.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2020.

Contact : Gérard FOHRER, Président
gerardfohrer68@gmail.com

www.saintcroixenplaine.fr



THÉÂTRE QUIPROQUO

La troupe du Théâtre du Quiproquo est très heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce pour sa tournée de 2019/2020

« *Le tour du monde en 80 jours* »

Une comédie de Sébastien AZZOPARDI et Sacha DANINO



Londres, 1872, Phileas FOGG, gentleman anglais, part pour accomplir un exploit : le tour du monde en 80 jours... Seulement, ce départ fortuit fait de Phileas le suspect idéal pour le récent braquage de la Banque d'Angleterre...

Phileas FOGG, aristocrate, aventurier et méthodique, accompagné de son nouveau valet, français, Passepartout, et de la ravissante indienne, Aouda, est pourchassé par l'obstiné inspecteur FIX.

Ils vont parcourir 4 continents, traverser de nombreux océans et rencontrer mille embûches pour tenter de remporter ce pari fou.

Y-parviendra-t-il ?

Attachez vos ceintures, ça va secouer !

samedi 8 février 2020 - 20h30

dimanche 9 février 2020 - 15h00

salle Aurore de Sainte-Croix-en-Plaine

Réservation : remy.marieanne@free.fr

Organisateur : le conseil de fabrique

Autre date en 2020 :

vendredi 24 janvier 2020 - 20h30 La Scène de Strasbourg Résa : www.happycomédie.com

Pour suivre nos actualités :

<http://www.theatreduquiproquo.fr/> - <https://www.facebook.com/theatreduquiproquo>

Bonne et heureuse année 2020,
théâtralement, votre troupe du Quiproquo



UNC - 1919 - 2019

Chers amis de l'Union Nationale des Combattants, c'est à chaque fois avec honneur et plaisir que je vous adresse ces quelques mots à l'aune d'une année nouvelle qui se projette. Après les commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, notre section aura 90 années d'existence.

Rétrospective :

Juin 1929, le 1^{er} comité était composé de :

- M. Victor-Thuet BIRGENTZLE, président, le Vice-président en la personne de M. Joseph BURGHARD ELSE, le secrétaire ; M. Marcel MANSION et M. Auguste VONTHRON était trésorier.

Le but était alors de grouper autour de la pensée française, pour le bien du pays, pour la défense de leurs droits, sans aucune distinction, en perpétuant le souvenir de ceux qui sont tombés sur les champs de batailles, tous les alsaciens combattants, quel que soit l'uniforme qu'ils aient porté.

En 1937, le 22 août, la vie de la section avait été rehaussée par la cérémonie de la remise d'un drapeau.

En 1940, les dures lois de l'occupant firent disparaître toutes traces qui auraient pu rappeler l'attachement de l'Alsace à la mère patrie. Dès lors notre cher drapeau nous fut enlevé de force pour ne plus nous être rendu.

En 1945, les dirigeants se préoccupèrent de la reconstitution de notre section. Nombre de jeunes combattants de la guerre 1939-40 devaient se joindre au groupement ainsi reconstitué.

En 1954, le 3 octobre, les camarades de l'UNC de Sainte Croix-en-Plaine ont décidé de doter à nouveau la section d'un drapeau pour effacer les souvenirs douloureusement supportés.

En 2005, le 8 mai, remise d'un nouveau drapeau, (le parrain M. André ROHN et la marraine Mme Josépha REHM).

Défilé des Anciens combattants, route de Bâle.



Les présidents UNC de Sainte Croix-en Plaine depuis sa création :

1929 à 1940	M. Victor-Thuet BIRGENTZLE	1972 à 1985 :	M. Arthur RIEGERT
1945 à 1954	M. Marcel MANSION	1985 à 1988 :	M. André BERLENBACH
1955 à 1961	M. Joseph ROHN	1988 à 1992 :	M. Gérard REHM
1961 à 1965	M. Alfred HAEN	1992 à 2001 :	M. Jean-Paul MITRE
1965 à 1971	M. Marcel MANSION	2001 à nos jours :	M. Michel SCHAFFNER.

Notre section est restée intègre à ses fondements et les buts de l'association n'ont pas changés : **rassembler** les hommes et femmes pour la défense de la France, **maintenir** les liens de solidarité, **agir** pour la défense de nos intérêts, **perpétuer** le souvenir des combattants, **contribuer** au devoir de mémoire, **participer** à l'esprit de défense.

Nos doyens de l'association sont : M. Jean MEYER, membre dans la catégorie du conflit de la seconde guerre mondiale et M. Jean HANSER, victime civile du second conflit. Nous avons 45 Anciens du conflit d'Afrique du Nord, 5 des opérations extérieures (OPEX), 10 Veuves d'anciens combattants, 1 soldat de France, soit un total de 63 membres.

Meilleurs Vœux pour l'année 2020,

Le prochain rendez-vous est fixé pour l'assemblée générale de notre section UNC, le jeudi 6 février 2020 à 18H00 au Pôle Culturel de la Mairie.

Le Président de la section U.N.C. de Sainte-Croix-en-Plaine,
M. Michel SCHAFFNER, Email : schaffnermichel68@gmail.com

VÉLO CLUB SAINTE-CROIX-EN-PLAINE : L'AVENIR SERA-T-IL NOTRE ALLIÉ...?

« Le succès est toujours un enfant de l'audace.
L'échec aussi. »

Jean Dieu de LA VIGUERIE

Compte tenu des succès et podiums de nos vététistes petits et grands, tant sur tout le territoire du Grand Est que sur la scène nationale, il serait inconvenant d'être trop gourmands. Par ailleurs, grâce à l'enthousiasme et les progrès affichés des garçons et filles issus de l'école VTT et ceux de nos jeunes routiers, l'espoir demeure de perpétuer la dynamique en cours depuis quelques années au sein du club.

Comment ne pas souligner que l'exemple vient également de nos vieux « guerriers ». Ceux-ci ne cessent de nous étonner dans les épreuves réservées aux vétérans, tout comme un groupe de plus anciens tournés vers les longues randonnées ou les difficiles cyclosporives en France ou à l'étranger. Tous restent amateurs de longs et exigeants périple montagneux et à forts pourcentages.

Mais pour développer cette indispensable diversité des pratiques et des motivations, que de travail et de dévouement de nos bénévoles dirigeants et/ou formateurs ! Voilà qui mérite d'être souligné dans un contexte général ou le sport associatif et fédéral n'a plus forcément le vent en poupe face à une marchandisation de celui-ci de plus en plus régnante.

Notre souci majeur n'est pas le recrutement de compétiteurs puisque nous sommes un des clubs cycliste Alsacien privilégié de ce point de vue. En revanche maintenir la pérennité d'un « staff » constamment obligé de se renouveler sur le plan technique en plus d'une trop extensible disponibilité, n'est pas le moindre des défis.

L'augmentation des distances à parcourir pour se rendre aux courses, celle des surcoûts et d'un temps précieux pris sur la vie familiale depuis la fusion des anciennes régions (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) en une nouvelle trop grande entité sans âme ni véritable identité, ne contribue pas forcément à susciter de nouvelles vocations d'encadrants et de dirigeants.

Dans ce contexte particulier, nous avons fait le choix de rester un club formateur, fort des progressions souvent spectaculaires de garçons et filles fidèles à leurs couleurs depuis de nombreuses années. Nombreux sont ceux qui ont aussi le souci de rendre un peu de ce qu'ils ont reçu et s'investissent en retour. Sans doute le sens du collectif qui perdure au sein de notre association n'est pas étranger à ce « bien vivre ensemble » qui s'affirme. Cet aspect ne constitue-t-il pas la plus belle des victoires, au-delà même de celles de nos coursiers dont nous sommes fiers ?

Philippe LAMBERT
Président du VCSCP



Le team KIDS du VCSCP à la coupe de France le 28 avril 2019 à Marseille.

Rencontre avec le Champion Olympique :
Julien ABSALON.



Hélène CLAUZEL

(Vélo Club Sainte-Croix-en-Plaine: un exemple à suivre pour les jeunes vététistes du Club

Palmarès : Championne de France
de Cyclo-Cross junior 2016

Championne de France cadette
Top 10 Mondial (Espoir Dames)

Vice championne de France VTT 2017 et 2018

4^{ème} de la coupe du monde VTT de Stellenbosch
(Afrique du Sud)

Membre de l'équipe de France)



*Nous voilà à nouveau en période de Noël
Et nous n'avons pas vu le temps passer.
Mais qui n'aime pas ce joli temps ?
Celui du vin chaud, des chants de Noël, des
Chocolats, des illuminations, des cadeaux ?
Prenez bien soin de vous, prenez bien soin des vôtres.
Nous vous souhaitons de célébrer la tradition de donner
Et la nouvelle année qui est sur le point de commencer.*

2020

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal.